

RAPPORT ANNUEL

ANTISÉMITISME EN
SUISSE ROMANDE
2023



WWW.CICAD.CH

2023

+41 22 321 48 78

CICAD.CH@GMAIL.COM



Vous êtes **victime** ou **témoin** d'un acte antisémite ?

Vous avez constaté un **contenu antisémite** sur un média ou sur internet ?

Contactez-nous par téléphone au : **+41 22 321 48 78**
à l'adresse suivante : **cicad@cicad.ch**
ou remplissez le formulaire sur : **www.cicad.ch**

Rédaction

Meirav Banon

Supervision

Laurent Selvi, Président

Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général

Mise en page et conception graphique

Karen Touboul-Ephrati

Iconographie

CICAD

Depuis 2003, la CICAD se charge de collecter, d'enregistrer et d'analyser les signalements des victimes, des témoins ainsi que les documents et textes antisémites.

La CICAD conseille et soutient les victimes d'antisémitisme dans leurs démarches.

Chaque situation mérite une attention particulière et une réponse adaptée.

Sommaire

2

01. La situation en Suisse Romande	4
02. Statistiques	7
Évolution des actes antisémites 2013-2023	7
Évolution de l'antisémitisme au cours de l'année 2023	8
Actes antisémites répartis par catégories	10
Actes antisémites répartis par sources	12
Actes antisémites sur les réseaux sociaux	13
03. Analyse générale	14
Extrême droite	14
Antisémitisme lié à Israël	20
Complotisme	27
Négationnisme	29
04. Contexte international	32
05. La sécurité des communautés juives de Suisse	36
Les menaces	36
Les moyens de sécurité	37
06. Protection juridique des victimes d'antisémitisme	39
Loi suisse	39
Procédures juridiques en cours	40
07. Recommandations	44
08. Annexes	46
Méthodologie	46
Définitions	47
09. Glossaire des termes antisémites	54

L'essentiel en bref

Hausse de 68%
par rapport à 2022

22 actes graves

39%
d'antisémitisme
traditionnel

24%
d'antisémitisme
lié à Israël

**944 actes
en 2023**

deux tiers
sur les
réseaux
sociaux

78 actes sérieux

01

La situation en Suisse romande

L'année 2023 a été ponctuée **d'actualités locales et internationales** qui ont déclenché des vagues plus ou moins grandes d'actes antisémites. La présence de Dieudonné à Genève pour un spectacle, puis pour le procès de Tariq Ramadan, les projets mémoriels pour les victimes de la Shoah et du nazisme en Suisse, les élections fédérales et enfin le conflit au Proche-Orient ont tous été des **prétextes à l'expression antisémite**.

L'antisémitisme n'évolue pas qu'avec l'actualité, mais également avec **les nouvelles technologies**. L'avènement de **l'intelligence artificielle (IA)** a été très apprécié par les antisémites, qui n'hésitent pas à générer des **images artificielles racistes** ou à entraîner les **chatbots**, comme ChatGPT, pour les rendre antisémites.

4

Alors que 2022 avait été marqué par l'antisémitisme dit "traditionnel" et l'antisémitisme lié aux théories du complot juif, nous avons observé, tout au long de l'année 2023, que **l'antisémitisme traditionnel est en constante augmentation**. Ainsi, en 2023, il représente **39% des cas enregistrés**, tandis que l'antisémitisme complotiste concentre 13% des cas.

De plus, **l'antisionisme comme forme d'antisémitisme contemporain** a considérablement augmenté, atteignant **24% des cas recensés**. Cette hausse est due à la guerre Israël-Hamas qui a débuté le 7 octobre 2023. Le conflit se trouve également au cœur de **l'explosion des actes antisémites en Suisse romande et dans le monde**.

Depuis la pandémie du COVID-19, l'antisémitisme ne s'atténue pas, au contraire, il continue d'être alimenté par l'actualité nationale et internationale. Après l'année 2022, durant laquelle un pic des actes antisémites avait été enregistré partout en Suisse, nous ne pouvons que constater que cette **tendance perdure**.

En **Suisse romande**, l'antisémitisme persiste donc et continue de croître. En 2023, la CICAD a enregistré **944 actes**, soit presque le double des actes recensés en 2022 (562). Cette hausse est directement corrélée à la guerre Hamas-Israël. En effet, depuis le 7 octobre, nous recensons **plus de 150 actes antisémites par mois**. Jusqu'en septembre, la moyenne mensuelle des actes enregistrés en Romande était d'environ 42 actes.

Cette augmentation concerne également les actes sérieux et les actes graves. En 2023, **78 cas sérieux ont été signalés**, contre 23 l'année précédente. Ces actes prennent la forme de tags, d'affiches, de discours ou encore de messages/courriels antisémites.

- **Trente-cinq tags, affiches et autocollants** antisémites de type sérieux ont été signalés au cours de l'année 2023. Des étoiles de David barrées, des copies des Protocoles des Sages de Sion placardées sur les murs, des inscriptions **Hamas Merci** qui apparaissent en pleine ville, ou encore le mur de la synagogue de Fribourg tagué d'une **croix celtique**, autant d'exemples qui illustrent ce phénomène. Ces actes de vandalisme véhiculant un **message violent** se sont intensifiés dès le début de la guerre au Proche-Orient.
- **Douze courriels** à caractère antisémite et/ou négationniste ont été reçus par des membres des universités suisses, des députés et des privés au cours de l'année. Faisant la promotion de son site, le négationniste genevois, Alexandre Bender s'est notamment exprimé auprès de plusieurs élus romands en ces termes :

Courriel d'Alexandre Bender

Cher Monsieur, chère Madame,

*Une initiative **Stop germanophobie***

*Nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les deux récentes pétitions du Front National Suisse "Non à un mémorial de l'Holocauste en face du siège de la Croix-Rouge" et "**Que la Suisse demande auprès de l'ONU une enquête sur l'existence de la Shoah !**".*

Publié pour la première fois à l'Ouest

Vous trouverez également à ce lien une vue d'ensemble des articles de notre blog, pour certains brisant pour la première fois la censure en Europe de l'Ouest [adresse du site du Front National Suisse].

- Sur la voie publique, plusieurs **discours ou gestes antisémites ont été signalés**. Par exemple, lors de l'Assemblée générale d'une association, un homme a fait le **salut nazi**. Lors d'une manifestation propalestinienne, le chant **Khaybar Khaybar Ya Yahoud** a résonné. Ce chant antisémite évoque un épisode historique du 7^e siècle lors duquel des musulmans ont massacré et réduit en esclaves des Juifs dans la ville de Khaybar. Ou encore, sans y être invité, le **conducteur d'un taxi** a tenu des propos discriminatoires et insultants envers les Israéliens, avant de conclure par "**Hitler aurait dû finir son travail**".

- Personnes juives **victimes de remarques antisémites**

Quelques exemples

Une élève juive de 12 ans se fait harceler par des camarades de classe qui lui disent régulièrement : **“Salut la Juive, ça gaze ?”**

Dans la cour d'une école, des élèves juifs sont pris à partie par d'autres élèves qui leur crient : **“ISRAEL SHOULD DIE”** et **“FREE PALESTINE”**

Une femme d'origine juive reçoit fréquemment des commentaires antisémites de la part de ses collègues, sur son lieu de bénévolat : **“Les Juifs sont radins”, “Il y a le four en cuisine si tu veux”** ou encore **“Ah oui Auschwitz, c'était quoi une boulangerie avec des fours ?”**

En ce qui concerne les **actes graves, 22 cas ont été signalés**, soit 7 fois plus que l'année passée.

- Les vitraux de la **synagogue de La Chaux-de-Fonds** ont été cassés à l'aide de gros blocs de neige glacés.
- Plusieurs **institutions juives** ont reçu des courriers antisémites.
- Un **élève juif de 11e** a été agressé dans les vestiaires de la salle de gym. Un camarade l'a sprayé avec son déodorant en le menaçant : **“Je vais te gazer comme tous les Juifs”**.
- La porte d'une femme juive a été **forcée et taguée d'une étoile de David**.
- Plusieurs personnes identifiables comme juives ou connues comme étant juives ont été **victimes d'insultes antisémites**.

Quelques exemples

Au cours de l'année, plusieurs élèves du primaire et du secondaire ont été insultés de **“Sale Juif”**.

Des personnes **visiblement juives** se rendant à la synagogue ou à un restaurant casher ont été injuriées et menacées : **“Sales juifs, sales sionistes, lâches de Juifs”** et **“Sales colons, si on n'était pas en Suisse, je vous aurais brûlés !”**.

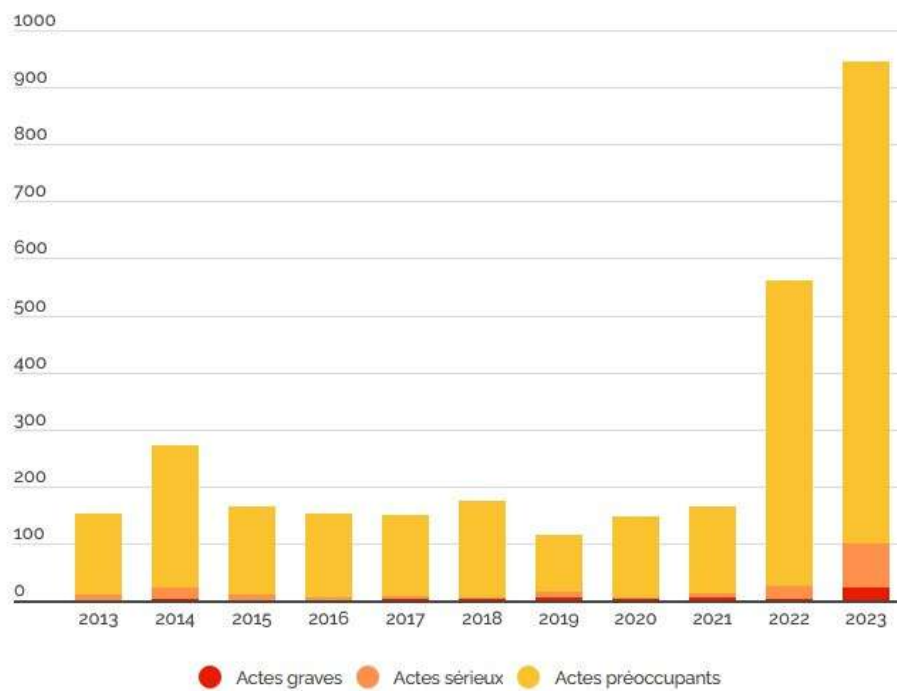
- À l'entrée de l'appartement d'une famille juive, **la mezouza a été arrachée de force**.

Bien que l'antisionisme comme forme contemporaine de l'antisémitisme représente une grande partie des actes antisémites, **l'antisémitisme dit “traditionnel” demeure prédominant**. Ainsi, il apparaît que le **conflit israélo-palestinien** n'est qu'un **déclencheur, un prétexte** à cet antisémitisme encore profondément ancré dans les mentalités.

1. Évolution des actes antisémites 2013-2023

En 2023, nous avons enregistré un total de **944 actes**, dont **22 actes graves** et **78 actes sérieux**. En 2022, nous avons recensé 562 actes.

Cette augmentation est une conséquence des événements liés aux attaques du Hamas, le 7 octobre 2023, et à la guerre qui s'en est suivie. En effet, nous observons que le **conflit israélo-palestinien est un marqueur systématique de pics d'antisémitisme**.

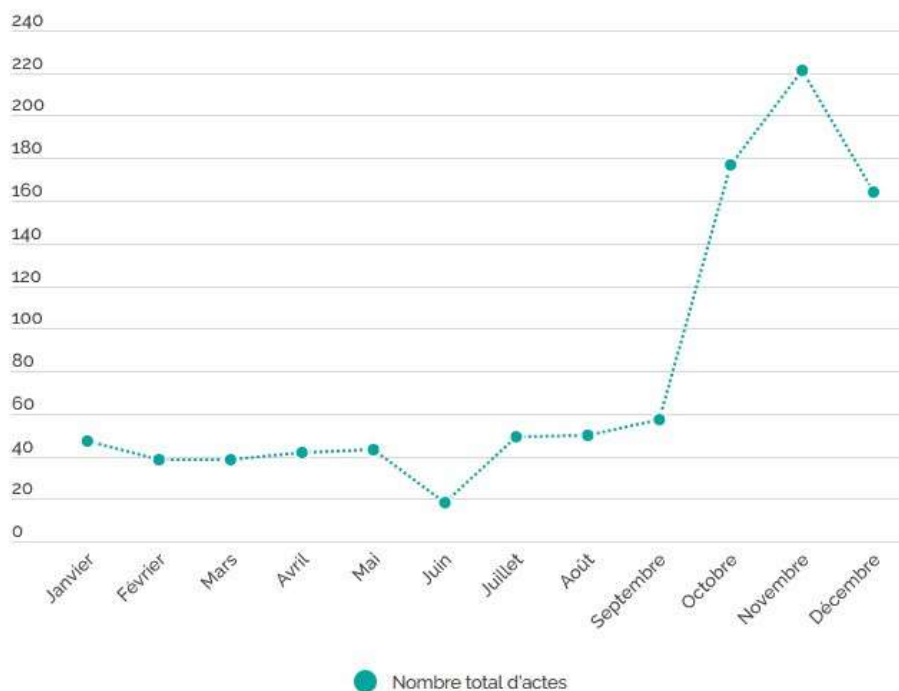


Ci-dessus, **l'évolution des actes antisémites est illustrée sur les dix dernières années**. L'augmentation entre 2021 et 2022 était due à une hausse significative des actes antisémites, mais également au développement méthodologique de la CICAD, avec l'élargissement des champs d'investigation.

Entre 2022 et 2023, nous constatons une **hausse de près de 68%**.

Mis à part l'année 2022, nous observons deux pics : le premier en 2014 et le second en 2023. Le premier pic est lié à la Guerre de Gaza de 2014, tandis que le second est directement corrélé à la Guerre Israël-Hamas. Ces deux guerres sont caractérisées par **leur durée**. Plus la reprise du conflit dure, plus l'antisémitisme reste élevé sur une longue période.

2. Évolution de l'antisémitisme au cours de l'année 2023



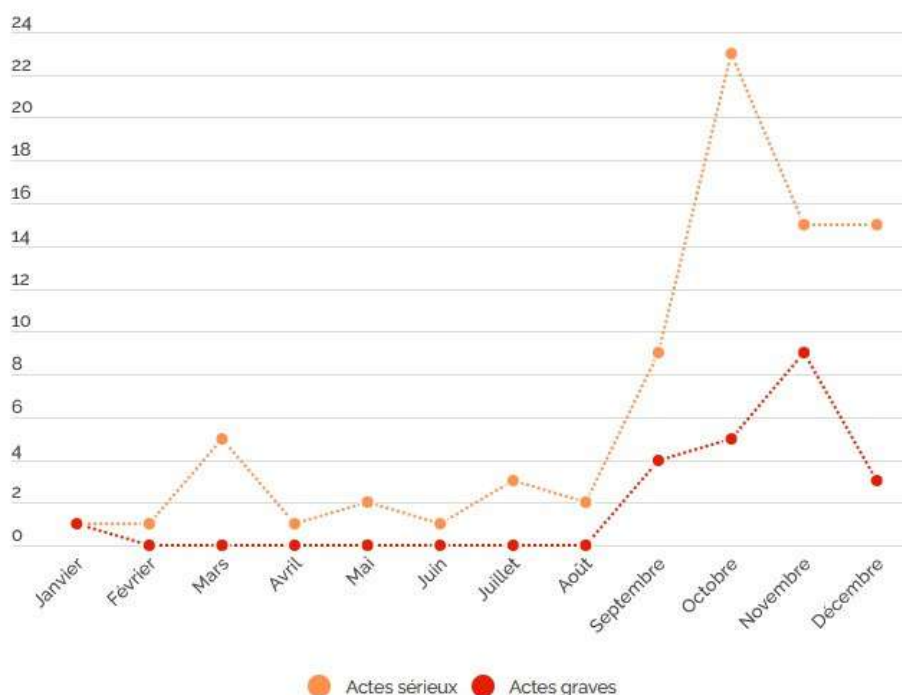
8

Sur ce graphique, nous observons qu'avant la guerre Israël-Hamas, le nombre d'actes par mois était stable, avec une moyenne mensuelle de 42.5 actes. Dès octobre, cette stabilité est ébranlée et nous passons la barre des **plus de 150 actes antisémites par mois pour octobre, novembre et décembre**.

Une légère baisse a été enregistrée en décembre. Celle-ci s'explique notamment par la pause des fêtes de fin d'année. En effet, avec les écoles et les bureaux fermés, la CICAD a reçu près de deux fois moins de signalements que pour les premiers mois de la guerre. Cette courbe évolutive met en avant la corrélation entre l'augmentation des actes antisémites et le conflit israélo-palestinien. Ainsi, nous constatons que la situation au Proche-Orient demeure **un déclencheur** de cet antisémitisme encore très ancré dans nos sociétés.

Finalement, nous observons cette augmentation sur tous les points de vue. De début octobre à la fin de décembre, la CICAD a reçu **131 signalements** pour des agressions, des tags ou encore des cas scolaires. En général, la CICAD reçoit moins d'une dizaine de signalements par mois.

Les cas graves et sérieux ont également augmenté dès le mois d'octobre :



Actes préoccupants et indicateurs

Il s'agit des **propos antisémites divers**, non ciblés, notamment ceux sur internet.

Actes sérieux

Il s'agit d'atteinte à la **sensibilité** des personnes et aux biens identifiés comme juifs (courriers, graffitis, propos antisémites dans des discours publics...)

Actes graves

Il s'agit d'atteinte à **l'intégrité** des personnes et des biens identifiés comme juifs (agression, harcèlement, insultes, menace ciblée, désacralisation, incendie ou destruction de bâtiments...)

9

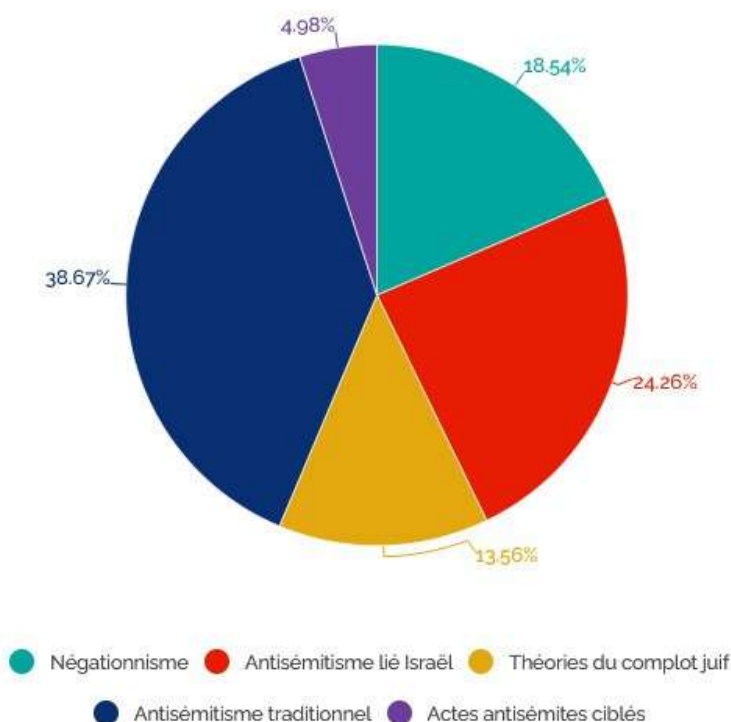
Les **élèves romands** sont particulièrement touchés par le phénomène antisémite. Dans certains établissements, le mot "juif" est devenu une insulte et les memes d'Hitler et du IIIe Reich sont très populaires sur les groupes WhatsApp des classes.

Les **élèves juifs**, quant à eux, sont particulièrement sujets à l'antisémitisme de leurs camarades et parfois de leurs moniteurs. **Sur les seize cas scolaires signalés en 2023, douze ont été rapportés après le 7 octobre.**

3. Actes antisémites répartis par catégories

Nous répartissons les actes antisémites dans plusieurs catégories :

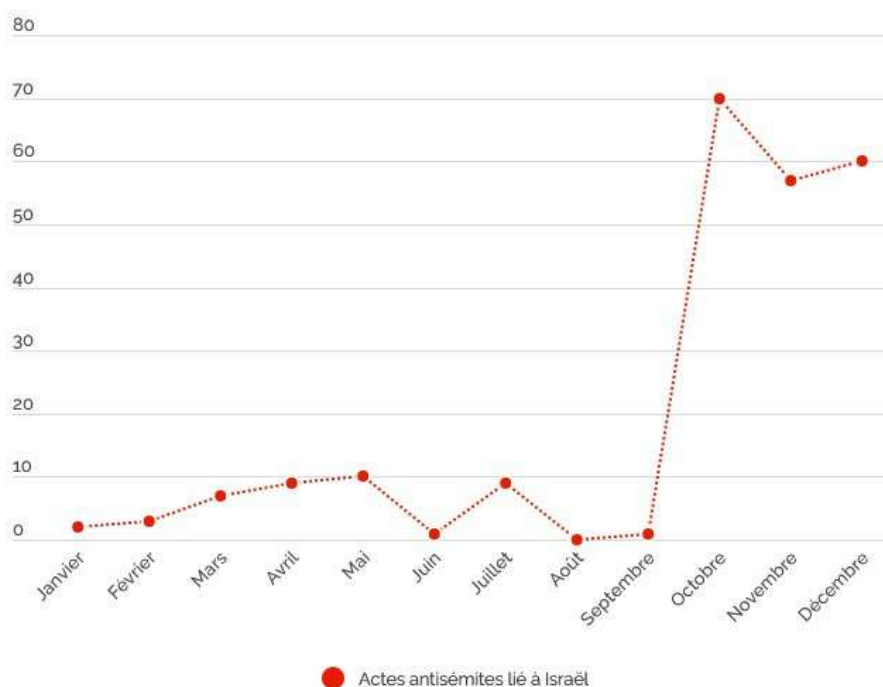
- **Antisémitisme “traditionnel”** : se réfère aux allégations antisémites traditionnelles, qui vont des critiques physiques aux insultes dégradantes, en passant par les accusations de double allégeance
- **Antisémitisme lié à Israël** : l'antisionisme dans le sens où l'on refuse le droit à l'autodétermination des Juifs et nie leurs liens avec Israël, mais également la nazification d'Israël
- **Actes ciblés** : lorsque des personnes et/ou des institutions sont visées et attaquées parce que Juives
- **Théorie du complot juif** : tout ce qui s'apparente aux théories accusant les Juifs de “tirer les ficelles” (contrôle de l'argent, des maladies, etc.)
- **Négationnisme** : négation et/ou minimisation de la Shoah



Alors que l'année dernière l'antisémitisme dit “traditionnel” et les théories du complot juif étaient les deux catégories les plus représentées, en 2023, **l'antisémitisme traditionnel** est la catégorie dans laquelle le plus grand nombre d'actes antisémites a été enregistré. Cette **tendance** est apparue dès janvier et s'est confirmée tout au long de l'année.

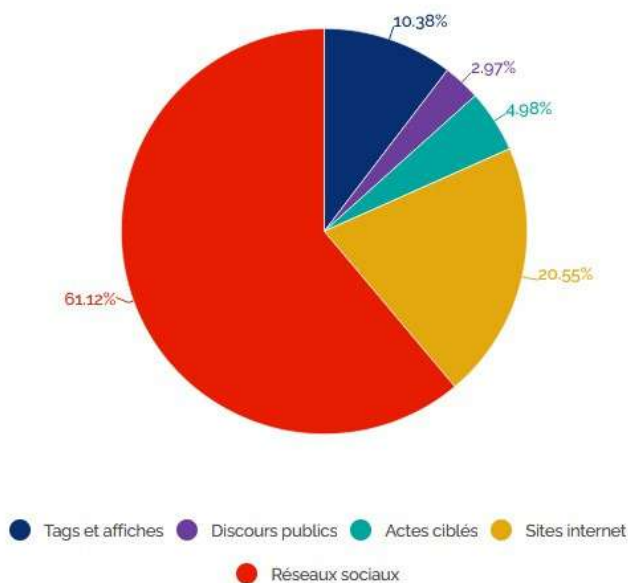
Le recul de l'antisémitisme lié au conspirationnisme est principalement dû à la sortie de la crise sanitaire et au fait que la guerre en Ukraine s'éternise. En effet, ces deux événements sont des sources importantes des théories du complot juif.

L'antisémitisme lié à Israël représente une proportion importante des cas recensés. Ceci s'explique par la guerre Israël-Hamas. La durée, la violence et l'accès aux images de celle-ci sont autant de facteurs qui expliquent la montée de cette tendance. Effectivement, après le 7 octobre, nous observons une explosion des cas antisémites liés à Israël :



Toutefois, bien que l'antisionisme et la nazification d'Israël représentaient une grande partie des actes antisémites durant le dernier trimestre de l'année 2023, **l'antisémitisme traditionnel est resté prédominant**. Le conflit israélo-palestinien n'est donc **qu'un déclencheur, un prétexte** à cet antisémitisme encore profondément ancré dans les mentalités.

4. Actes antisémites répartis par sources



Les **réseaux sociaux** constituent la plus grande source d'antisémitisme. Cette année, la part qu'ils représentent est de près de deux tiers. Les **sites internet**, quant à eux, demeurent une source importante d'antisémitisme. Sont compris dans cette catégorie les sites offrant des forums propices aux discours antisémites, comme les sites des **journaux suisses romands**, et les **sites spécialisés**.

12

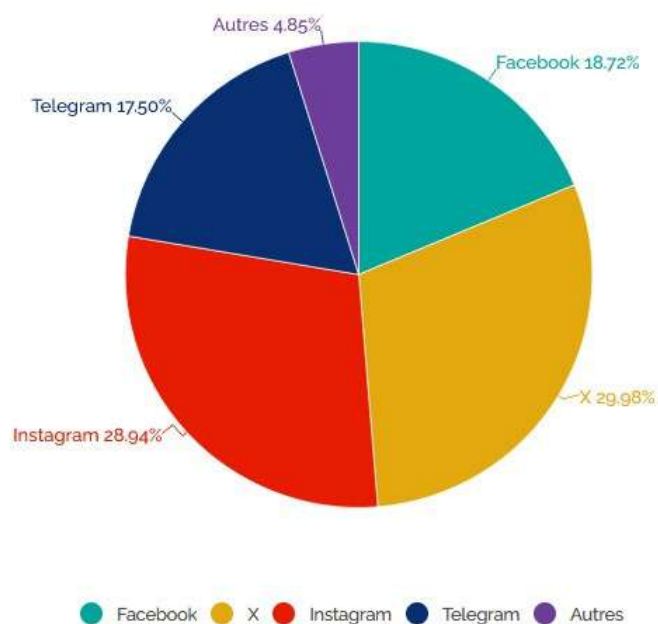
En Suisse, il est très difficile de demander la fermeture des sites spécialisés promouvant la haine. En effet, les détenteurs de ces sites localisent leurs serveurs en dehors du pays. Ainsi, même si les contenus haineux sont postés depuis la Suisse, la loi ne peut intervenir et forcer la clôture du site.

À noter que cette année, un site d'immobilier a été piraté par le forum d'extrême droite français, **Démocratie Participative**. Pendant plusieurs heures, les internautes qui souhaitaient consulter le site étaient redirigés vers une page qui s'adressait aux "compatriotes de la race blanche".

En 2023, **98 tags et affiches antisémites** ont été signalés à travers la Suisse romande. C'est trois fois plus que l'année dernière. Cette augmentation s'explique par la campagne antisémite lancée par Alexandre Bender durant l'été à Genève et par la situation au Proche-Orient.

Finalement, **28 "discours publics" antisémites** ont été enregistrés. Ceux-ci prennent la forme de chants dans les manifestations, d'expositions ou encore de propos antisémites tenus publiquement.

5. Actes antisémites sur les réseaux sociaux



En tout, **577 actes antisémites** ont été recensés sur les réseaux sociaux. Comme vu sur le précédent graphique, ils représentent la plus grande source en termes d'antisémitisme.

X est la plateforme la plus utilisée aujourd'hui en Suisse romande pour publier des contenus de nature antisémite. Ceci est une conséquence directe du rachat de la plateforme par Elon Musk. En effet, depuis que l'entrepreneur a repris Twitter (rebaptisé X), les discours haineux, violents et complotistes ont explosé.

13

À l'échelle suisse romande et en termes d'antisémitisme, le constat est sans appel. **Alors qu'en 2022, seulement 14 actes avaient été recensés sur Twitter, 173 actes ont été enregistrés sur X en 2023.**

Instagram est également un réseau social privilégié par les personnes propageant des discours racistes et antisémites. C'est notamment par le biais des **story** qu'ils diffusent leur haine. Ces publications éphémères restent en ligne pendant vingt-quatre heures et sont donc un bon moyen d'éviter la censure.

Analyse générale

En Suisse romande, **quatre vecteurs** contribuent à l'antisémitisme : l'extrême droite, l'antisémitisme lié à Israël et au conflit israélo-palestinien, le complotisme et le négationnisme. L'influence de ces vecteurs varie selon les périodes. Ce sont surtout **les événements liés à l'actualité locale ou internationale**, qui déterminent les vagues d'antisémitisme.

1. Extrême droite

En Suisse, les milieux d'extrême droite, bien que peu visibles, demeurent très actifs. Nous observons que la **mouvance identitaire** gagne en popularité, particulièrement au sein de la jeune génération. En effet, les nouveaux collectifs se revendiquant comme identitaires tels que **Junge Tat**, **Résistance Helvétique** ou encore **Némésis** sont principalement constitués de membres jeunes. Très à l'aise avec les médias sociaux et les technologies numériques, ces groupes recourent à une **publicité efficace et professionnelle sur les réseaux**, ce qui "renforce l'attrait pour ces milieux et favorise le recrutement".¹

Les groupes d'extrême droite plus anciens sont toutefois toujours en activité, comme le **Parti Nationaliste Suisse** et son président Philippe Brennenstuhl ou encore le **Cercle Georges Oltramare**.

En outre, des acteurs isolés continuent de sévir sur les réseaux, mais également sur la voie publique, à l'instar du négationniste genevois **Alexandre Bender**. Finalement, la présence de l'idéologue franco-suisse d'extrême droite, **Alain Soral**, dans le canton de Vaud commence à être manifeste. En effet, le polémiste multicondamné pour incitation à la haine est au bénéfice d'une popularité grandissante en Suisse romande.

Aujourd'hui, les milieux d'extrême droite mènent leurs activités principalement sur **Internet**, sous forme de rencontres sportives, à l'occasion de conférences ou discussions autour des sujets qui les intéressent et d'**actions de placardage**.

¹ Service de renseignement de la Confédération (SRC), "La Sécurité de la Suisse – Rapport de la situation du Service de renseignement de la Confédération 2023", p. 49

Activisme sur les réseaux sociaux

Les réseaux sociaux demeurent le lieu le plus propice pour développer des **discours de haine**. La plateforme alternative Telegram reste un service de messagerie privilégié pour les groupes d'extrême droite du fait de la quasi-non-existence de monitoring. Toutefois, **X (ex-Twitter) et Instagram** sont aujourd'hui très utilisés par les internautes pour diffuser des contenus antisémites. Ces réseaux jouissant d'une plus grande visibilité, publier des images, textes, vidéos racistes et antisémites sur X et Instagram représente une plus grande chance d'atteindre un **public large**.

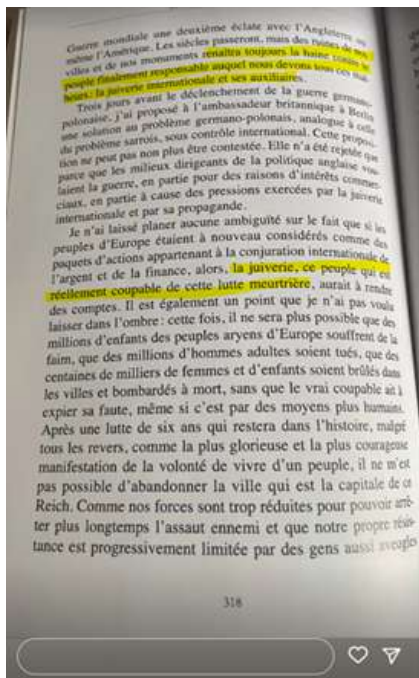
Depuis le rachat de Twitter par **Elon Musk**, la plateforme a considérablement changé. L'arrivée de Musk a en effet permis le retour **des discours extrémistes et complotistes**, notamment à cause d'une politique extraordinairement laxiste en termes de monitoring des discours haineux. Sous prétexte de liberté d'expression absolue, Musk favorise essentiellement **la droite conservatrice, l'extrême droite et la désinformation**. Très actif sur son propre média, Musk engage régulièrement la conversation avec des personnalités condamnées pour incitation à la haine. Cela a été notamment le cas avec **Alain Soral**. En effet, après l'annonce de la condamnation en Suisse de l'agitateur pour homophobie, l'entrepreneur sud-africain a pris sa défense. Cette déclaration a donné l'impulsion à Soral de se créer un nouveau compte X, sur lequel il s'est permis pendant plusieurs mois de tenir des propos extrêmement violents.

15



Publications sur X d'un internaute genevois. Celle de gauche est un mécanisme antisémite très usité par l'extrême droite et qui consiste à **lister/marker les personnalités juives**. Celle de droite est une image reprenant la **théorie d'extrême droite du grand remplacement**, qui serait organisé par les Juifs.

Instagram est également une plateforme attrayante pour les personnes désireuses de propager leur haine. Ceci est notamment dû à l'option des **story**. Ces publications éphémères sont en ligne durant vingt-quatre heures seulement, ce qui permet aux internautes d'éviter relativement facilement le blocage de leurs comptes.



16 *L'apologie d'Hitler* reste très présente sur les réseaux, comme ici, dans deux stories Instagram d'un internaute vaudois. À gauche, l'utilisateur partage un passage du **Testament d'Adolf Hitler**. À droite, le visage d'Hitler est accompagné par la déclaration "J'ai essayé de vous sauver".

Utilisation des nouvelles technologies

Historiquement, la présence de l'extrême droite sur le web s'est développée dès le début d'Internet. Privés d'accès à l'espace public, les extrémistes de droite et les néonazis ont rapidement investi **l'espace virtuel** pour se faire entendre. Cette tactique continue de s'adapter et de se développer au gré des nouvelles technologies.

Cette année, nous avons observé une **utilisation considérable de l'intelligence artificielle (IA)**. L'IA est non seulement utilisée pour créer des discours antisémites, mais également pour générer des images antisémites.

Un internaute suisse s'est par exemple amusé à entraîner **ChatGPT**, dans le but de le rendre négationniste. Il a ensuite partagé son expérience sur un canal Telegram et a invité tous les membres du groupe à faire pareil.

En ce qui concerne les **images générées** par l'IA, celles-ci sont devenues très présentes sur les réseaux après le 7 octobre 2023 et le début de la guerre Israël-Hamas.



Ces images publiées sur Instagram illustrent la théorie antisémite selon laquelle les **Juifs** auraient été à l'origine de la traite négrière.

Influence d'Alain Soral en Suisse romande

Depuis quelques années maintenant, l'**idéologue d'extrême droite, Alain Bonnet, dit Soral**, est établi à Lausanne. Possédant la double nationalité française et suisse, Soral s'est installé dans le canton de Vaud afin d'éviter la prison en France. Cependant, malgré ses nombreuses condamnations pour provocation à la haine, incitation à la haine ou encore négationnisme, Soral continue de propager ses idées antisémites depuis la Suisse.

17

Toujours très actif au sein d'**Égalité & Réconciliation (ER)**, mouvement qu'il préside, Soral organise des rencontres autour des sports de combat, notamment de la savate, en Romandie. Les membres des différentes antennes ER se déplacent ainsi jusqu'en Suisse pour le rencontrer et partager des moments avec lui. En outre, Soral écrit encore des textes pour ER et réalise des podcasts et vidéos dans lesquels il diffuse sa haine, des Juifs entre autres. Finalement, il a été, **dès octobre, très présent sur X**. Créant un nouveau compte, **@Soralcensored**, il a pu, pendant plusieurs semaines, partager des tweets violemment antisémites. Exemples de ses discours :

"Cette offensive palestinienne incroyablement osée est aussi la marque du changement de paradigme qui est en train de s'opérer, et qui fait que l'Israël et ses protecteurs américains, parce qu'il n'y a pas d'Israël sans ses protecteurs américains, même si c'est Israël qui domine l'Amérique [...] par la puissance qu'ils ont sur le Congrès par le financement des politiques par le lobby juif sioniste américain [...] C'est Israël qui donne ses ordres à l'Amérique"

*Extrait de l'émission "Soral a (presque) toujours raison",
épisode "Fin des temps : arrogance biblique et martyr palestinien"*



Tweet d'Alain Soral sur X

Soral est présent sur Telegram, Odysee (un hébergeur de vidéo alternatif, qui pratique une modération moindre), VK, le site d'ER et, jusqu'à début janvier, sur X. L'idéologue possède donc une véritable **présence digitale**, qui lui octroie une large visibilité. Son contenu est accessible à tout francophone.

Durant les derniers mois de l'année 2023, nous avons constaté une croissance de l'influence qu'exerce Alain Soral en Suisse romande. Début novembre, Soral a écrit un texte intitulé "*Antisémitisme, antijudaïsme, antisionisme... Ce qui est interdit, ce qui est autorisé.*", dans lequel il **excuse et justifie l'antisémitisme**. Ce texte a été repartagé sur X par beaucoup d'utilisateurs, dont des Suisses. Nous avons pu observer l'influence qu'a eu ce texte sur les internautes romands :

18 "[...] **Le terme sémite est d'autant plus impropre pour parler des Israéliens, étant donné que la plupart des juifs d'Israël sont originaires d'Europe centrale et sont donc Ashkénazes [...]** Dès lors, pourquoi continuer à parler d'antisémitisme, terme impropre, quand il s'agit spécifiquement d'antisionisme et d'antijudaïsme ? D'autant plus que le sionisme et judaïsme sont à la fois profondément liés [...]"

Commentaire sous un article de la Tribune de Genève concernant la guerre Hamas-Israël et reprenant presque mot pour mot la théorie de Soral

En outre, l'un de ses **admirateurs**, un genevois, a été **l'acteur antisémite le plus actif** depuis le 7 octobre. En à peine vingt jours, cet homme a publié **72 tweets à caractère antisémite**. Partageant des publications d'Alain Soral, il publie également des images générées par l'IA et qui correspondent aux théories antisémites de l'idéologue, comme celle du "**complot américano-sioniste**" :



Image tirée de X

Les modes de communication de Soral et d'ER inspirent également les groupes extrémistes de Suisse romande, dont Résistance Helvétique (RH). Reprenant la "chronique" d'ER, *Une semaine sur Twitter – La récolte hebdomadaire d'Arthur Sapaudia*, RH a publié en début d'année 2024, sa *Compilation des meilleures réponses sur X, la journée 2023*.

Finalement, le slogan "Soral a raison !" gagne en popularité sur les réseaux, mais a également été remarqué à l'Université de Genève. En effet, un étudiant a écrit ces mots sur le paperboard mis à disposition lors d'une exposition sur la Palestine à Uni Mail :



Uni Mail, 15 décembre 2023

19

Placardages

Les actions de placardage restent une stratégie adoptée par l'extrême droite. Cet été, la Ville de Genève a notamment fait face à une **vague de tags et affichages antisémites et racistes**, sur lesquels nous pouvions lire : **"La Shoah est une fausse cicatrice"** ou encore **"STOP GERMANOPHOBIE ! STOP JUDAISM !"**.

Cette vague s'est ensuite transformée à l'arrivée des élections fédérales. Certains députés juifs ont vu leurs affiches électorales vandalisées et de nouveaux slogans sont apparus : **"Ni gauche zyklon, ni droite casher"** et **"PLR Kosher (((Tout juif !)))"**². À cela s'est ensuite ajoutée une **épidémie de croix gammées**, toujours à Genève. De juillet à octobre, plus de 40 cas ont été signalés.

Ces actions ont été revendiquées par **Alexandre Bender**, sur son site **Front National Suisse** et par l'un des membres du **Cercle Georges Oltramare**, sur son blog personnel.

² Voir *Glossaire*, p. 57

Résumé

L'**extrême droite** est toujours présente en Suisse romande. Sa haine des juifs et des diverses minorités s'exprime quotidiennement sur les réseaux sociaux mainstream et alternatifs, et également sur la voie publique.

Les groupes d'extrême droite maîtrisent les technologies digitales et s'adaptent à leur évolution. En Romandie, la présence de l'idéologue Alain Soral se fait de plus en plus remarquer. Ce dernier jouit d'une popularité croissante.

Enfin, les actions de placardages demeurent une tactique répandue dans les milieux d'extrême droite.

2. Antisémisme lié à Israël

L'actualité au Proche-Orient est une **source permanente** pour les antisémites, qui affichent leurs idées dans les rues et sur Internet. Lorsque les opérations liées au conflit israélo-palestinien reprennent, ces personnes n'hésitent pas à comparer Israël au régime nazi à ou appeler à son éradication.

20

Cette année a été marquée par les **attaques du Hamas du 7 octobre et la guerre qui s'en est suivie** ; et qui continue à ce jour. Cela a engendré une augmentation sans précédent des actes antisémites dans le monde entier. Et la Suisse romande ne fait pas exception. Les événements en Israël et à Gaza ont servi, et ce tout au long du dernier trimestre, comme prétexte pour déverser un anti-israélianisme primaire, et par le traditionnel amalgame, la haine des Juifs.

À partir du 7 octobre et jusqu'au 31 décembre 2023, **557 actes antisémites** ont été signalés, soit plus de la moitié de tous les cas recensés au cours de l'année. Sur ces 557 actes, la CICAD a reçu **131 signalements** pour des agressions verbales, des déprédations ou encore des situations impliquant de jeunes élèves.

Depuis le début de la guerre, les formes les plus courantes d'antisémisme sont de type traditionnel et antisioniste. **L'antisionisme est compris comme une forme d'antisémisme contemporain**³, comme, par exemple, le refus de reconnaître le droit à l'autodétermination du peuple juif.

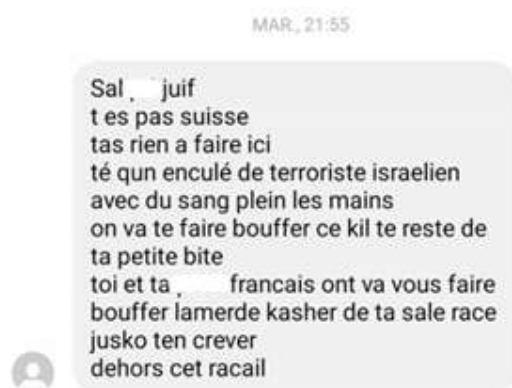
Cette multiplication dramatique montre que la guerre Israël-Hamas a été un véritable **prétexte** à déverser son antisémisme qui s'exprime à travers des **actes ciblés**, sur **Internet** et sur la **voie publique**.

³ Nous utilisons la définition opérationnelle de l'IHRA, voir pp. 48-49

Actes ciblés

Sur les 47 actes ciblés de cette année, **35 ont été enregistrés entre le 7 octobre et le 31 décembre**. Nous constatons donc une véritable corrélation entre les événements au Proche-Orient et l'augmentation de ces cas. Ces actes prennent la forme d'insultes, de courriers/messages, de harcèlement ou encore de vandalisme.

Les insultes verbales du type **“sale Juif”** sont les plus courantes. Les adultes comme les enfants en ont été victimes. Ces propos sont également envoyés par courrier ou par message sur les réseaux sociaux. Souvent, les comptes utilisés pour s'attaquer à des personnes juives sont des comptes éphémères, qui disparaissent dès que l'action est commise.



Message anonyme reçu par un homme juif sur Facebook

21

Les agressions verbales **aux abords des lieux juifs et/ou des événements en lien avec la communauté juive et/ou Israël** se sont également démultipliées :

À **Uni Mail**, lors d'un événement pour les otages israéliens, un homme s'est approché d'une enseignante juive et lui a dit : **“Israël est un État qui n'existe pas [...] Quand les Juifs voudront retourner au Maroc, en Éthiopie, etc. on ne les acceptera pas [...] Les Juifs ne sont bons qu'à prendre les intérêts des prêts.”**

Sur la **Route de Malagnou**, le même homme a menacé à plusieurs reprises différentes familles visiblement juives se rendant à la synagogue ou dans un restaurant casher : **“Sales Juifs, sales sionistes, lâches de Juifs”, “Sales colons, si on n'était pas en Suisse, je vous aurais brûlés.”**

De plus, les actes antisémites de **vandalisme ciblé** ont considérablement augmenté. À Genève, la **mezouza** à l'entrée de l'appartement d'une famille juive a été arrachée, tandis qu'à Lausanne, la **porte d'une femme juive** a été taguée d'une étoile de David.

Finalement, les **institutions juives**, comme les synagogues, ont été la cible de courriers, de courriels et d'appels antisémites anonymes.

Sur Internet

L'activisme antisioniste est très présent sur Internet. Nous l'observons sur les réseaux sociaux, dans les forums de discussions des médias romands et également sur des sites. En plus des discours niant le droit à l'autodétermination du peuple juif, nous observons également **la nazification d'Israël** et **l'apologie du terrorisme**, en particulier des actes du Hamas.

Les **articles et publications des médias suisses romands** concernant le conflit Israël-Hamas sont des lieux privilégiés par les internautes qui souhaitent déverser leur haine antisémite. Afin d'éviter les débordements, certains journaux ont décidé de fermer les sections commentaires. C'est notamment le cas de la RTS sur sa page Instagram, qui bloque systématiquement les commentaires sous ses publications rapportant la situation au Proche-Orient.

En 2023, les commentaires antisémites sous les **publications de journaux** représentaient 16.3% des actes enregistrés. Ceux-ci ont nettement augmenté depuis le 7 octobre. Sur les 65 commentaires antisémites apparus sous les articles de la Tribune de Genève au cours de l'année, **48 commentaires ont été enregistrés depuis le 7 octobre**. Même constat pour la page Facebook de Léman Bleu, sur les 37 commentaires recensés, **30 ont été enregistrés après les attaques du Hamas**.

22



22.12.2023
Le parlement coupe dans l'aide au pauvres palestiniens de Gaza et discrètement augmente l'aide aux riches juifs de Suisse, ouf, là tradition humanitaire de la Suisse est sauvé
👍 1 | 👎 1 | Répondre | Signaler un abus

Commentaire sous un article de la Tribune de Genève concernant le financement de l'UNRWA



J'aime Répondre 4j
Les juifs doivent se trouver une terre à eux bandes d arrivistes!!!! Parasites!!!!
J'aime Répondre 4j

Commentaire Facebook sous une publication de Léman Bleu concernant une manifestation propalestinienne à Genève

Les **comparaisons entre le régime nazi** et Israël florissent sur les réseaux sociaux. À travers ce procédé, les internautes comparent le Premier ministre israélien, Benyamin Netanyahu, à Adolf Hitler et font des caricatures des politiciens et militaires israéliens griffés de costumes nazis. L'armée israélienne devient ainsi la **Waffen tSSahal**, les Israéliens sont appelés les **nazionistes** et l'étoile de David sur le drapeau israélien est

remplacée par la **croix gammée**. De plus, Gaza est dépeinte comme le ghetto de Varsovie. Ces discours, en plus d'être profondément injurieux pour la communauté juive du fait de son histoire, participent à la **banalisation de la Shoah**.



Story Instagram

En outre, depuis les attaques du 7 octobre, **l'apologie du Hamas et de ses attaques terroristes** prend une place considérable sur les réseaux. En effet, certains internautes justifient ou excusent les agissements du Hamas, n'hésitant pas à parler du 7 octobre comme un jour révolutionnaire :

23

*“Aujourd’hui, **la résistance palestinienne mène une offensive** que personne n’avait vue venir, ni même imaginée. [...] Notre position est claire : **celles et ceux qui ne vivent pas sous l’occupation militaire et ne subissent pas la violence de la colonisation n’ont pas le droit de juger la façon dont la résistance a choisi d’affronter le colon sioniste.** [...] Les médias occidentaux distillent un discours parlant sans cesse de terrorisme et d’une guerre qui opposerait le Hamas à Israël : cela n’est qu’un mensonge.”*

Extrait du texte “Le 7 octobre 2023 est désormais une date historique !”, publié sur le site *Renversé* le 11 octobre

*“Ces derniers jours, **le peuple palestinien s’est uni derrière sa résistance armée.** [...] Il n’y a pas de place pour l’ambiguïté et les déclarations générales sans contenu. Ce que le peuple palestinien attend de ses alliés et des mouvements de solidarité du monde entier, **c’est un soutien inconditionnel et total aux actions de la résistance palestinienne** et la fin de l’illusion de la soi-disant “solution à deux États”. **La bataille d’octobre n’est pas seulement une bataille palestinienne contre les crimes et le génocide d’Israël, c’est la naissance d’une révolution palestinienne, arabe et internationale [...].”***

Extrait du texte “La bataille d’octobre : Stop au génocide à Gaza - Soutien à la résistance du peuple palestinien”, publié sur *Renversé* le 15 octobre

Nous voyons également cette apologie du Hamas dans le choix de certains internautes propalestiniens de partager l'emoji ▼ sur leurs profils. Ce triangle rouge inversé a d'abord été **utilisé par le Hamas dans leurs vidéos de propagande pour indiquer des cibles israéliennes**.⁴ Il est aujourd'hui repris par des activistes pour montrer leur soutien au groupe terroriste.

Finalement, directement après les attaques du 7 octobre, nous avons vu se développer une **nouvelle forme de négationnisme**. En effet, au sein des différents mouvements "antisionistes" existe une mouvance "négationniste". Reprenant **les tropes niant la Shoah**, certains ont rapidement propagé, sur le web et dans les manifestations, des théories niant la véracité des attaques du 7 octobre et/ou accusant Israël d'être coupable de ces attaques. Suivre cette tendance est primordial. En effet, grâce aux réseaux, cette théorie s'est rapidement répandue et est devenue un nouveau tremplin pour accuser les Juifs de propager des *fake news*.

Sur la voie publique

Depuis le commencement de la guerre, l'espace public est particulièrement investi par des groupes et mouvements qui se positionnent comme « propalestiniens ». Malheureusement, cette solidarité est entachée par certaines personnes qui profitent de ces rassemblements et actions propalestiniens pour exprimer leur antisémitisme. Nous l'avons observé dans les manifestations en lien avec la Palestine ou encore dans des actes de **vandalisme**. Comme sur Internet, la nazification d'Israël et le soutien au Hamas sont très courants.

Le 12 octobre s'est tenue la première manifestation propalestinienne à Genève, à laquelle **Hani Ramadan** s'est joint. Ce dernier a notamment nié les actes criminels du Hamas, tout en soutenant leurs actions. Le chant ***Khaybar Khaybar ya Yahud*** a également résonné au sein du rassemblement. Ce chant antisémite évoque un épisode historique du 7^e siècle lors duquel des musulmans ont massacré et réduit en esclaves des Juifs dans la ville de Khaybar.

Depuis, il y a eu des manifestations plus ou moins grandes quasi quotidiennes à travers toute la Suisse. Durant ces manifestations, le slogan antisémite "**From the river to the sea, Palestine will be free**" reste très populaire, tout comme "Viva viva Intifada" et "Sionistes, fascistes, c'est vous les terroristes".

⁴ NewsFeed (13 nov. 2023), "What's the red triangle being used by pro-Palestinian activists?", *Al Jazeera*, consulté le 30 janv. 2024 <https://www.aljazeera.com/program/newsfeed/2023/11/13/whats-the-red-triangle-being-used-by-pro-palestinian-activists>

Toujours en rapport avec la situation en Palestine, une **exposition** a été organisée par trois associations étudiantes au milieu d'Uni Mail, à Genève. Tenue sur deux semaines, cette exposition propageait des **points de désinformation** et tenait un discours faisant l'apologie des actes du Hamas.

En effet, le Hamas était décrit comme un **“mouvement de résistance”**, qui avait commis ses actions dans un but de libération. Sur la question des otages israéliens, les trois associations ont justifié ce crime en parlant d'un “échange d'otages” et en expliquant : **“C'est dans cette perspective que le Hamas a enlevé des otages. En d'autres termes, c'est pour libérer des otages qui avaient été enlevés dans l'indifférence totale que le Hamas a enlevé des otages”**.

Les actes de **vandalisme** se sont démultipliés après le 7 octobre. Que ce soit sous forme de tags ou d'affiches, les appels à la haine et à la violence ont envahi les rues romandes. À nouveau, la nazification des symboles juifs et l'apologie du Hamas ont fait partie des nombreux signalements reçus au cours du dernier trimestre de l'année.



Tag signalé dans le quartier de la Servette à Genève



Affiches collées dans des bâtiments de l'UNIL et de l'UNIGE



Tag à proximité d'Uni Mail à Genève

Résumé

L'antisémitisme lié à Israël évolue et augmente au gré des **tensions au Proche-Orient**. Actuellement, **la violence et la longueur de la guerre Hamas-Israël** entraînent une montée fulgurante de l'antisémitisme. L'antisémitisme lié à Israël prend plusieurs formes :

1. Antisionisme, dans le sens où l'on **nie le droit des Juifs à l'autodétermination** et leurs liens avec la terre d'Israël
2. La **nazification** d'Israël
3. **L'accusation de l'ensemble des Juifs** désignés comme responsables des actions du gouvernement israélien.
4. **L'apologie des actes du Hamas**

Toutefois, bien que l'antisionisme et la nazification d'Israël représentent une grande partie des actes antisémites depuis octobre 2023, l'antisémitisme traditionnel demeure prédominant. Le conflit israélo-palestinien n'est donc qu'un **déclencheur**, un **prétexte** à cet antisémitisme encore profondément ancré dans les mentalités.

3. Complotisme

Les théories du complot juif demeurent une source d'antisémitisme, **13%**. Néanmoins, elles ne contribuent plus autant à la montée de l'antisémitisme comme durant les années COVID.

Une théorie du complot est un récit interprétant des faits réels comme étant le résultat des actions **d'un groupe secret**, qui agirait de façon cachée pour influencer le cours des événements en sa faveur et au détriment du reste de la population. Se basant uniquement sur des explications univoques, les conspirationnistes voient partout les signes de l'intervention de ce groupe secret et l'absence de preuves serait justement la preuve de la puissance de ces comploteurs. Les théories du complot contribuent à semer la confusion, la **désinformation** et la **haine** contre les individus et groupes d'individus qu'elles stigmatisent.

L'**antisémitisme** est un élément fondamental et structurel des théories du complot, et ce dès les origines du complotisme. Son apogée se trouve dans les **Protocoles des Sages de Sion**⁵, un faux qui a été l'une des principales sources d'Adolf Hitler pour l'écriture de *Mein Kampf*. En Suisse romande, les milieux complotistes, en plus de **désinformer la population**, diffusent également de l'antisémitisme.

27

Finalement, les théories du complot s'adaptent rapidement aux **grandes crises économiques** et sociales. Les propos niant les attaques du Hamas et accusant Israël d'être derrière celles-ci sont un exemple de théorie complotiste actuelle.

12.11.2023

ISRAËL SERAIT EN TRAIN DE DÉVELOPPER UNE ARME BIOLOGIQUE QUI POURRAIT NUIRE AUX ARABES SANS AFFECTER LES JUIFS, SELON UN ARTICLE DU SUNDAY TIMES DE LONDRES. Le rapport, citant des sources militaires israéliennes et occidentales, indique que les scientifiques tentent d'identifier des gènes distinctifs portés par les Arabes pour créer une bactérie ou un virus génétiquement modifié.

Commentaire complotiste sous un article de la Tribune de Genève, accusant Israël de créer une "ethno-bombe"

Avec les nouvelles politiques de X et la tendance complotiste d'Elon Musk, les têtes connues des théories conspirationnistes sont revenues sur la plateforme. Toutefois, les réseaux privilégiés par les membres de la complosphère demeurent les **réseaux alternatifs**, tels que Telegram, Odysee et VK.

⁵ Voir *Glossaire*, pp. 59-60

Extraits du commentaire d'un internaute, dans le **canal Telegram de Chloé Frammery** sous un post concernant Vincent McDoom :

“Les Juifs.....

Ils ont brûlé Rome et blâmé les chrétiens (False flags)

Tué le Fils de Dieu Première Guerre mondiale planifiée (17 ans avant) [...]

Possèdent tous les studios hollywoodiens

Possèdent les magazines

Possèdent les journaux

Possèdent les plateformes de médias sociaux

Possèdent l'industrie du porno et l'utilisent pour démoraliser la population surtout les jeunes

Impriment tous les manuels scolaires

Contrôlent Wall Street

Contrôlent le système scolaire, Contrôlent le FBI, Contrôlent la CIA, Contrôlent la NSA, Contrôlent l'ONU, Contrôlent le WEF, Contrôlent et sont propriétaires de la Réserve fédérale FED (et toutes les banques centrales) Contrôlent le KGB

Ils ont dirigé la traite transatlantique des esclaves, et maintenant ils en imputent la faute aux chrétiens blancs. [...]

Ils ont fomenté la Révolution française [...]

Ils ont déclenché la crise américaine des opioïdes : des millions d'Américains ont été tués (famille juive Sackler encensée par Netflix 🌹🕯️)

Ils ont commencé la Seconde Guerre mondiale [...]

Ils ont menti à propos d'avoir été gazés [...]

Ils ont inventé 3 fois une catastrophe climatique (refroidissement global, réchauffement climatique, changement climatique),

Inventent de fausses nouvelles,

De faux virus inventés,

Inventé des vaccins faux et mortels [...]”

28

Bien que le mouvement complotiste ne soit plus aussi populaire auprès de la population romande depuis la fin de la pandémie et l'allongement de la guerre en Ukraine – deux grandes sources des théories du complot juif, la complosphère reste **active**. Les complotistes auxquels nous faisons face aujourd'hui sont **les plus convaincus**.

La question de la gestion de la pandémie demeure d'ailleurs un sujet privilégié dans ces cercles. À titre d'exemple, en janvier 2024, avait lieu à Genève l'avant-première d'un film documentaire sur la “dictature suisse” durant la pandémie du COVID-19. Cet événement a attiré 600 personnes.

Résumé

Les **théories du complot** et les personnes qui les propagent sont toujours présentes en Suisse romande. Le complotisme s'adapte rapidement à l'actualité et Internet favorise son développement.

Les actions de désinformations ne se font pas uniquement sur la toile, mais également à travers des manifestations et des conférences.

Finalement, l'**antisémitisme** demeure très présent au sein des anciennes comme des nouvelles théories du complot.

4. Négationnisme

Le négationnisme est la **négation de l'existence du génocide des Juifs par les nazis**. Cette doctrine consiste à prétendre que durant la Seconde Guerre mondiale, il n'y a pas eu d'intention d'exterminer les Juifs et/ou que les moyens pour réaliser cette extermination, comme les chambres à gaz, n'ont pas existé.

Depuis de nombreuses années, la Suisse romande compte une petite frange discrète, mais très active de **négationnistes**. Réseaux sociaux, sites Internet, magazines envoyés par courrier ; les négationnistes usent de tous les moyens à leur disposition pour propager leurs convictions.

À Genève, **Alexandre Bender**, malgré ses multiples condamnations et son séjour en prison, est toujours le plus actif des négationnistes. Cette dernière année, il ne s'est pas uniquement contenté d'être présent sur la toile, il a également investi les rues genevoises. En plus des personnalités très actives du négationnisme en Suisse romande, la négation de la Shoah occupe une place constante dans les tendances antisémites.

Alexandre Bender

Le site d'Alexandre Bender, **Front National Suisse**, est toujours en fonction. Le Genevois a publié quasi quotidiennement des articles antisémites, négationnistes et racistes sur celui-ci tout au long de l'année. De plus, comme en 2022, Bender n'a pas hésité à écrire directement à des politiciens pour faire la promotion de son site.

En ce qui concerne les réseaux sociaux, bien qu'habitué à devoir se tourner vers les réseaux alternatifs tels que Gab ou WorldTruthM pour distiller sa haine en paix, Bender a

pu, dès sa sortie de prison en début 2023, se créer un **compte X**. Bénéficiant des règles de conduite laxistes et permissives d'Elon Musk, Bender a tenu un compte suprémaciste, négationniste et antisémite pendant plusieurs mois, avant d'être suspendu en septembre. Le pseudonyme qu'il avait choisi, **Mr. Bond**, n'était nullement une référence au célèbre agent secret, mais un hommage à un rappeur autrichien néonazi condamné en 2022 à dix ans de prison pour incitation à la haine.

Depuis que Bender a fait son apparition sur la scène négationniste romande, il a uniquement été actif sur la toile. Cette stratégie a été changée cette année, lorsque Bender a décidé **d'amener ses idées dans la Ville de Genève**.

Cet été, affiches, tags et autocollants reprenant directement des "slogans" de Bender ou carrément des pages entières de son site ont été signalés à la CICAD :

30



Affiches et tags signalés dans le quartier de Plainpalais à Genève

Négationnisme en ligne

Sur **X** et **Instagram**, nous recensons de manière régulière des publications ou commentaires négationnistes. Le hashtag **#robertfaurisson** est particulièrement populaire auprès des sympathisants de cette doctrine. Faurisson, décédé en 2018, était un militant négationniste, qui s'est fait connaître par le grand public grâce à son amitié avec Dieudonné.

*“Pour celles et ceux qui n'ont pas encore fait le pas... **il faut absolument commencer par lire les travaux du professeur #RobertFaurisson RIP**”*

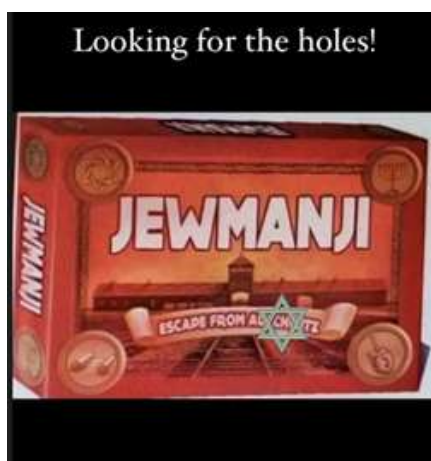
Publication sur X d'un internaute genevois

*“**#robertfaurisson**”*

Commentaire Instagram sous une publication de la RTS concernant Auschwitz

Afin d'afficher leur négationnisme, sans risquer d'avoir leurs comptes supprimés, les internautes usent de jeux de mots et d'images subjectives. Par exemple, l'expression anglaise **“no holes, no holo”**, qui veut dire “Pas de trous, pas de holo(causte)”, est une formule négationniste qui permet de contourner la censure en ligne. Des images sont également créées pour nier la Shoah ou dénigrer sa mémoire :

31



Story Instagram d'un internaute vaudois

Résumé

Le **négationnisme** en Suisse romande reste **marginal**. Toutefois, les individus qui adhèrent complètement à cette théorie du complot, sont très actifs et usent de plusieurs moyens pour diffuser leurs idées.

Afin d'éviter la censure, les négationnistes usent de **jeux de mots et d'images détournées** sur les réseaux sociaux afin de propager leurs idées.

Contexte international

Suite aux attaques du Hamas du 7 octobre, tous les pays du monde font face au même constat : **une montée des actes antisémites sans précédent**. Les attaques terroristes ont déclenché une vague d'antisémitisme tout autour du globe, et ce, dès le lendemain des massacres commis par le Hamas. En effet, le 8 octobre 2023, une masse de personnes chantaient "**Gas the Jews**", "**Gazez les Juifs**" devant l'Opera House à Sydney.

Cette tendance s'est ensuite confirmée tout au long du dernier trimestre de l'année. Que ce soit en ligne, sur la voie publique ou dans le domaine privé, l'antisémitisme s'exprime à tous les niveaux.

Aux États-Unis, l'Anti-Defamation League a enregistré une hausse de 337% pour les deux mois qui ont suivi l'attaque du Hamas⁶ Du 7 octobre au 7 décembre, 2'031 actes antisémites ont été enregistrés, contre 465 incidents pour la même période en 2022. Ces chiffres incluent 40 agressions physiques et 749 cas d'agressions verbales ou écrites.

Les campus américains sont des lieux particulièrement prolifiques en termes d'antisémitisme. Les institutions, comme Hillel, et des étudiants juifs sont la cible d'autres membres des universités qui déversent leur antisémitisme. Par ailleurs, face à ce phénomène, les directrices des grandes universités comme Harvard, UPenn et MIT ont été **incapables de condamner l'appel au génocide des Juifs** au sein de leurs établissements respectifs.⁷

La **Grande-Bretagne** est particulièrement touchée par cette vague mondiale d'antisémitisme. Durant trois jours qui ont suivi les attaques du Hamas, du 7 au 10 octobre, le **Community Security Trust (CST) a enregistré 89 incidents antisémites⁸**. Les derniers chiffres disponibles du CST montrent une augmentation sans précédent des actes antisémites en Grande-Bretagne. Du samedi 7 octobre au mercredi 13 décembre

⁶ ADL press release, "ADL Reports Unprecedented Rise in Antisemitic Incidents Post-Oct. 7", 11 déc. 2023, <https://www.adl.org/resources/press-release/adl-reports-unprecedented-rise-antisemitic-incidents-post-oct-7>

⁷ PETITE Simon (6 déc. 2023), "Antisémitisme: la pression monte sur les universités américaines après une audition désastreuse", *Le Temps*, consulté le 5 févr. 2024, <https://www.letemps.ch/monde/ameriques/antisemitisme-la-pression-monte-sur-les-universites-americaines-apres-une-audition-desastreuse>

⁸ MCGARVEY Emily (12 oct. 2023), "Antisemitic incidents 'quadruple in UK' since Hamas attack in Israel", *BBC*, consulté le 5 févr. 2024, <https://www.bbc.com/news/uk-67085625>

inclus, **2093 actes antisémites ont été recensés**. Ceci représente une hausse de 534% en comparaison à la même période en 2022. À la mi-décembre, à l'instar de la CICAD, le CST avait déjà enregistré plus d'incidents antisémites depuis le 7 octobre que sur la période de janvier à avant les attaques du Hamas⁹.

En ce qui concerne **la France, le Service de Protection de la Communauté Juive (SPCJ) et le ministère de l'Intérieur constatent également une augmentation alarmante des actes antisémites**. En 2023, **1167 actes** antisémites ayant fait l'objet d'une plainte ou d'un signalement à la police ont été enregistrés.¹⁰ Comme pour les autres pays, le 7 octobre marque le début de l'explosion des actes antisémites. Le SPCJ souligne que cette réaction violente avait déjà été observée lors des attentats antisémites en France. En effet, après l'attentat contre l'école juive à Toulouse, une augmentation de près de 200% avait été enregistrée, et après l'attentat de l'Hypercacher en 2015, une augmentation de près de 300% avait été observée. Ainsi, le SPCJ constate qu'en regard de ces deux événements et des attaques du Hamas du 7 octobre *“se dessine un phénomène surprenant et préoccupant : la médiatisation du massacre de Juifs provoque l'augmentation du passage à l'acte antisémite”*¹¹. Ce constat se base notamment sur le fait que la flambée des attaques a commencé les jours du massacre commis par le Hamas et non pas suite à la réponse de l'armée israélienne.

33

La recrudescence des actes antisémites touche également **l'Allemagne** qui a enregistré une hausse des cas antisémites de 320% pour la période du 7 octobre au 9 novembre¹² ainsi que **l'Afrique du Sud**, où les actes antisémites ont été neuf fois plus élevés pour le mois d'octobre que les années précédentes.¹³ En **Russie**, une foule de militants propalestiniens a pris d'assaut l'aéroport Makhatchkala, au Daghestan, après qu'un avion en provenance de Tel-Aviv a atterri. En **Chine**, bien qu'il n'existe pas de chiffres officiels, les réseaux sociaux chinois sont inondés de contenus antisémites, avec, entre autres, des discours glorifiant la Shoah et comparant les Juifs à des parasites et à des vampires.¹⁴

⁹ CST Blog, “Antisemitic incidents – 13 December update”, 13 déc. 2023, <https://cst.org.uk/news/blog/2023/12/13/antisemitic-incidents-13-december-update>

¹⁰ SPCJ, « Les chiffres de l'antisémitisme en France en 2023 », 24 janv. 2024, <https://www.spcj.org/antis%C3%A9mitisme/chiffres-antis%C3%A9mitisme-france-2023-b>

¹¹ Ibid.

¹² GRIESHABER Kristen (28 nov. 2023), “Antisemitic incidents in Germany rose by 320% after Hamas attacked Israel, a monitoring group says” *AP News*, consulté le 5 févr. 2024, <https://apnews.com/article/germany-antisemitism-attacks-jews-israel-hamas-berlin-1000dd76d3a4c4fcc75ea28e4bae0b89>

¹³ Reuters (31 oct. 2023), “How the surge in antisemitism is affecting countries around the world”, *Reuters*, consulté le 5 févr. 2024 <https://www.reuters.com/world/how-surge-antisemitism-is-affecting-countries-around-world-2023-10-31/>

¹⁴ Ibid.

Finalement, les manifestations propalestiniennes organisées à travers le monde sont également des lieux propices à l'expression antisémite. Les slogans et les pancartes antisémites traversent les frontières et deviennent des tendances qui se dispersent rapidement. C'est ainsi que l'affiche **“Keep the world clean” avec le dessin d'une étoile de David jetée à la poubelle** est devenue populaire après qu'une étudiante norvégienne a été repérée avec dans une manifestation à Varsovie :



Le 21 octobre à Varsovie¹⁵

34



Le 25 octobre à New York¹⁶ et le 3 novembre à Londres¹⁷

¹⁵LBC, <https://www.lbc.co.uk/news/keep-world-clean-anti-semitic-poster-palestine-israel-warsaw-outrage/>

¹⁶New York Post, <https://nypost.com/2023/10/25/metro/nyc-public-school-students-brandish-antisemitic-signs/>

¹⁷LBC, <https://www.lbc.co.uk/news/met-police-investigate-anti-semitic-poster-cenotaph/>

Négation du 7 octobre

Le 7 octobre, les terroristes du Hamas ont attaqué, tué, violé et kidnappé des personnes israéliennes. Ces **actes ont été filmés** par des caméras de surveillance, mais également **par les terroristes eux-mêmes**, qui ont ensuite partagé leurs crimes sur Internet. Enregistrer et publier ces images est une stratégie terroriste qui a, entre autres, pour **but d'instiller la peur durablement**.

En dépit de ces preuves et malgré la volonté très claire du Hamas de montrer au monde entier leurs "exploits", des **théories du complot** ont très rapidement vu le jour et se sont propagées à travers le monde.

C'est ainsi que certains dénoncent une **opération sous faux drapeau** menée par Israël qui est accusé d'avoir tué ses propres citoyens et que d'autres estiment **qu'aucune femme n'a été victime de viol**. Finalement, d'Yverdon-les-Bains à Los Angeles, des personnes arrachent les affiches des Israéliens kidnappés et retenus à Gaza. Pourquoi ? Parce qu'aucun Israélien ne serait retenu contre son gré par le Hamas.

Alors que les caméras et les GoPro des terroristes du Hamas ont fait du 7 octobre l'une des attaques terroristes les mieux documentées de l'histoire¹⁸, la négation de ces crimes devient un phénomène alarmant, rappelant le négationnisme de la Shoah.

Résumé

Partout à travers le monde, **l'antisémitisme a augmenté**. Cette hausse est apparue le 7 octobre, à la suite des massacres commis par le Hamas en Israël. Agressions physiques, insultes, vandalisme et discours publics antisémites sont signalés quotidiennement.

¹⁸DWOSKIN Elizabeth (21 janv. 2024), "Growing Oct. 7 'truther' groups say Hamas massacre was a false flag", *The Washington Post*, consulté le 5 fév. 2024 <https://www.washingtonpost.com/technology/2024/01/21/hamas-attack-october-7-conspiracy-israel/>

La sécurité des communautés juives de Suisse

Les menaces

En Suisse, l'**extrémisme violent et le terrorisme** constituent les menaces principales pour la sécurité nationale.¹⁹

En ce qui concerne l'**extrême droite**, les thèmes classiques de la glorification du nazisme, haine des minorités et antisémitisme persistent. En outre, le culte du corps, notamment à travers les sports de combat et le tir sportif sont très présents au sein des jeunes générations de l'extrême droite. Le SRC souligne également comment les idées d'extrême droite sont "**intégrées dans une propagande incitant particulièrement à la violence**"²⁰ sur les médias sociaux. En outre, il est constaté que les groupes d'extrême droite suisse sont régulièrement en contact avec des groupes de l'étranger.

36

L'**extrême gauche**, quant à elle, se démarque par ses actes violents lors de manifestations. Ces groupes ont plus souvent recours au **vandalisme** en commettant des dégâts matériels ciblés ou des incendies. En novembre, un acte de ce type a été commis à Lausanne. Un McDonald's a été recouvert de peinture rouge par un groupe propalestinien, qui accusait la chaîne de fast-food de soutenir Israël.²¹ Avec la situation actuelle au Proche-Orient, nous pouvons présumer que les milieux d'extrême gauche violents continueront à s'engager avec force pour la cause palestinienne.

La **menace terroriste**, marquée en premier lieu par le mouvement djihadiste, est toujours considérée comme élevée par le SRC. Al-Qaïda et l'État islamique étant les protagonistes les plus importants du mouvement djihadiste en Europe, ces deux groupes sont déterminants pour la menace terroriste sur le territoire suisse.²² Toutefois, le SRC

¹⁹SRC, "La Sécurité de la Suisse – Rapport de la situation du Service de renseignement de la Confédération 2023", p. 11

²⁰Ibid, p.46

²¹HABERT Margaux (2023, 11 nov.), "Un McDo lausannois vandalisé par des pro-palestiniens", *watson*, consulté le 1 févr. 2024, <https://www.watson.ch/fr/suisse/lausanne/643462729-un-mcdonald-s-lausannois-vandalise-par-des-pro-palestiniens>

²²SRC, "La Sécurité de la Suisse – Rapport de la situation du Service de renseignement de la Confédération 2023", p. 37

souligne que la menace terroriste émane de plus en plus d'individus agissant seuls. Par conséquent, la menace terroriste est devenue **plus diffuse**. Aujourd'hui, la menace la plus importante provient **d'acteurs isolés** inspirés par le djihadisme et commettant spontanément des attaques impliquant peu d'efforts logistiques.²³

Les moyens de sécurité

À la fin de l'année 2022, le Réseau national de sécurité (RNS) a dévoilé son **Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent 2023-2027 (PAN)**. La division et la polarisation croissantes de la société ayant le potentiel de conduire à de nouvelles formes d'extrémisme, à l'instar de l'extrémisme lié au COVID-19, il est essentiel d'établir des mesures préventives ciblées. Le PAN 2023-2027 repose sur trois principes : les coopération et coordination interinstitutionnelles et interdisciplinaires, les compétences médiatiques et la promotion de la pensée critique, et la sensibilité aux questions de genre et intégration de la dimension de genre.²⁴

En outre, depuis 2019, la Confédération peut octroyer des moyens financiers pour la protection de groupes particulièrement menacés d'être la cible d'actes terroristes ou d'extrémisme violent. **Fedpol a approuvé un total de 34 demandes pour l'année 2024, dont onze se trouvent dans les cantons de Genève, Vaud et Fribourg. Nombre d'entre elles concernent la communauté juive.**²⁵

37

Par ailleurs, à **Genève**, le Grand Conseil s'est prononcé en novembre sur **un soutien financier aux communautés** craignant des actes de violence, notamment juives. Depuis 2019 et l'élaboration par le Conseil fédéral de l'ordonnance sur les mesures visant à promouvoir la sécurité des minorités ayant un besoin de protection particulier, les cantons sont "invités à fournir 50% de la participation financière de la Confédération".²⁶ Jusqu'à très récemment, Genève ainsi que les autres autorités cantonales romandes n'avaient montré que peu d'engagement.

²³ SRC, "La Sécurité de la Suisse – Rapport de la situation du Service de renseignement de la Confédération 2023", p. 37

²⁴Réseau national de sécurité (RNS), "Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent 2023-2027", pp. 15-16

²⁵<https://www.fedpol.admin.ch/fedpol/fr/home/sicherheit/schutz-von-minderheiten.html>

²⁶DETHURENS Chloé (2023, 11 nov.), "Genève aidera les minorités menacées à se protéger", *Tribune de Genève*, consulté le 2 févr. 2024, <https://www.tdg.ch/dispositifs-de-securite-geneve-aidera-les-minorites-menacees-a-se-proteger-108371796024>

Résumé

L'extrémisme violent et le terrorisme demeurent des **menaces nationales et des menaces pour la communauté juive de Suisse**.

Le RNS a publié son **PAN 2023-2027**. Celui-ci prévoit une meilleure collaboration entre autorités et société civile, la promotion de la pensée critique et l'analyse des dynamiques de la radicalisation.

À Genève, la Loi sur les mesures visant à promouvoir la sécurité des minorités ayant un besoin de protection particulier est entrée en vigueur le **20 janvier 2024**. Le canton va donc participer au financement de la protection des minorités considérées en danger par le SRC. Il s'agit principalement des communautés juives et musulmanes.

Protection juridique des victimes d'antisémitisme

1. Loi suisse

La protection des victimes d'antisémitisme, aussi sur le volet juridique, est l'une des activités les plus importantes de la CICAD. Toutefois, cette tâche est rendue difficile par une lacune du code de procédure pénale. En effet, depuis 2011, **les associations ne peuvent plus se constituer parties plaignantes et parties civiles** dans les procédures relatives à la norme pénale contre la discrimination et l'incitation à la haine (art. 261bis Code pénal). Les associations luttant contre les discriminations, qu'elles soient racistes, religieuses ou encore par rapport à l'orientation sexuelle, sont par conséquent confrontées à une grave entrave législative qui ne leur permet pas d'assurer la défense optimale des victimes de discriminations.

En outre, l'Art. 261bis du Code pénal **n'inclut pas les symboles racistes et antisémites**. L'exhibition de ceux-ci n'est punissable par la loi que si l'auteur entend propager publiquement une idéologie liée à ces symboles. Ainsi, nonobstant la norme antiraciste, la loi suisse permet :

- L'existence de partis ouvertement racistes
- La diffusion et la vente d'objets nazis
- L'organisation de rassemblements comme des concerts néonazis "privés"
- L'affichage de signes rappelant le fascisme et le nazisme

Depuis 2009, la CICAD exprime régulièrement sa position sur l'importance d'une prise de conscience sur ce sujet par le Conseil fédéral. Elle aide notamment les partis politiques qui souhaitent voir ces symboles interdits dans l'élaboration d'initiatives ou de motions. Ces dernières années, nous voyons un véritable engagement sur ce sujet, que ce soit au niveau cantonal ou fédéral.

La CICAD salue particulièrement l'acceptation par le Grand Conseil vaudois de la motion de Yannick Maury, député des Vert-e-s, le 21 novembre 2023. Cette motion demandait au Conseil d'État d'interdire l'exhibition des symboles nazis sur le sol vaudois. Elle a finalement été étendue à tous les symboles haineux.

À Genève, le Grand Conseil, sous l'impulsion du député Thomas Bläsi, a plébiscité en juin une loi constitutionnelle pour l'interdiction de l'utilisation de symboles nazis. Une décision réjouissante, sur laquelle le peuple devra bientôt se prononcer.

Le canton de Fribourg est également en train d'étudier la question, à la suite de la motion d'Alexandre Berset, député des Vert-e-s, et de Hubert Dafflon, député du Centre, "En finir avec les symboles nazis dans le canton de Fribourg". En décembre, le Conseil des Etats s'était prononcé en faveur de cette interdiction. En revanche, le Conseil d'Etat a recommandé son rejet en janvier 2024.

Dans le canton de Neuchâtel, à l'initiative de la députée Brigitte Leitenberg, le sujet est en train d'être développé et au niveau fédéral, l'interdiction des symboles nazis est toujours examinée.

2. Procédures juridiques en cours

Malgré les difficultés posées par la législation suisse, la CICAD continue de défendre les victimes d'antisémitisme en leur offrant un accompagnement juridique et de dénoncer les agissements antisémites. Au cours de cette dernière année, **27 actes juridiques ont été effectués pour la CICAD.**

40

En 2023, CICAD a initié plusieurs procédures :

Dénonciations pénales déposées pour l'édition et la distribution d'ouvrages à caractère négationnistes et antisémites et plainte pénale déposée pour atteinte à l'honneur et injures proférées contre la CICAD - Genève

Une dénonciation pénale a été déposée le 13 septembre 2021 pour des faits constitutifs de discrimination raciale (art. 261 bis al. 1 CP) contre une société d'édition, dont le siège est à Genève, et son administratrice unique en raison de la publication d'un livre dont le contenu est, notamment, négationniste et antisémite.

Une nouvelle dénonciation pénale a été déposée le 20 décembre 2022 pour des faits constitutifs de discrimination raciale (art. 261bis CP) également, la société en question et son administratrice unique ayant, à nouveau, publié un livre du même auteur que le précédent dont certains passages sont négationnistes et antisémites.

A ce stade, nous savons que l'ensemble des ouvrages édités ont été confisqués à l'éditrice en question et qu'une ordonnance pénale déclarant cette personne coupable de discrimination raciale (art. 261bis CP) a été rendue le 23 mars 2023.

Cette ordonnance la condamnait à une lourde amende et ordonnait la destruction des ouvrages concernés.

L'éditrice en question a toutefois fait opposition, nous demeurons dans l'attente des suites de la procédure.

Le 26 juillet 2023, une nouvelle dénonciation pénale et plainte pénale a dû être déposée contre la précitée pour des faits constitutifs de discrimination raciale (art. 261bis CP) pour la publication d'un nouvel ouvrage du même type que les précédents et pour injure, calomnie, respectivement, diffamation (art. 173, 174 et 177 CP) à l'encontre de la CICAD. Nous demeurons également dans l'attente des suites de la procédure.

Dénonciations pénales contre Alexandre Bender – Genève

Alexandre Bender a déjà fait l'objet de pas moins de trois dénonciations entre 2021 et 2022 qui ont débouché sur une lourde condamnation pour discrimination raciale (art. 261bis CP) en 2022.

Cet individu publie et relaie en effet, par différents canaux, une quantité importante de caricatures et d'articles à caractère foncièrement antisémites, publications dont il a déclaré assumer le contenu.

Le 31 mars 2023, une nouvelle dénonciation pénale a été déposée à l'encontre d'Alexandre Bender pour avoir envoyé des courriels à caractère négationniste le 10 mars 2023. Cette dénonciation fait également état de ses propos sur son site "*Front National Suisse*" ainsi que sur Twitter/X par le biais de son pseudonyme "*Mr. Bond*".

Le 28 septembre 2023, une dénonciation pénale a, à nouveau, été déposée à l'encontre d'Alexandre Bender pour avoir publié sur Twitter/X des déclarations antisémites et négationnistes sous la forme de tweets et de memes.

Cette dénonciation vise également des graffitis qui ont été découverts sur le domaine public genevois, dans la mesure où ceux-ci contiennent exactement les mêmes propos qu'Alexandre Bender a publié sur Twitter/X ou sur son site "*Front National Suisse*".

Enfin, le 29 novembre 2023, un complément de dénonciation pénale du chef des art. 261bis CP (discrimination raciale) et 259 CP (provocation publique à un crime) a été déposé contre Alexandre Bender.

La dénonciation en question porte, à nouveau, sur la propagation de propos antisémites d'Alexandre Bender sur son site "*Front National Suisse*".

Plainte pénale contre Alexandre Bender et un coauteur - Genève

La CICAD a déposé une plainte pénale du chef de discrimination raciale (art. 261bis CP), calomnie (art. 174 CP), diffamation (art. 173 CP) et d'injure (art 177 CP) à l'encontre d'Alexandre Bender et d'un coauteur en raison d'un article intitulé "Swastikas à Genève" publié le 5 septembre 2023 par ce dernier.

L'article litigieux indiquait que le projet de loi constitutionnelle genevoise visant à interdire l'exhibition des objets, respectivement des symboles de haine, notamment nazis, serait contraire à la liberté d'expression.

L'article litigieux soutenait également que ledit projet de loi serait l'œuvre du "lobby juif" et visait en particulier la CICAD.

Nous demeurons dans l'attente de suites de cette procédure.

Plainte déposée par Johanne Gurfinkiel – Genève et Neuchâtel

Le 20 novembre 2023, Johanne Gurfinkiel a déposé une plainte pénale pour injure (art. 177 CP), menace (art. 180 CP), discrimination raciale (art. 261bis al. 4, 1ère partie CP) et une dénonciation pénale pour discrimination raciale (art. 261bis al. 4, 2ème partie CP).

Les faits à l'origine de cette plainte pénale et dénonciation pénale, sont des appels téléphoniques reçus par Johanne Gurfinkiel en novembre 2023, alors que la CICAD se trouvait à Auschwitz dans le contexte des actions qu'elle déploie pour soutenir le travail de Mémoire.

L'individu en question a proféré, à l'égard de Johanne Gurfinkiel et de la CICAD, des propos à caractère hautement antisémites et ainsi que des menaces inquiétantes.

Il a par ailleurs qualifié le camps d'Auschwitz de "Disneyland".

L'individu a pu être identifié et entendu par la police, l'instruction se poursuit.

Plusieurs dénonciations pénales – Suisse romande

Au cours des derniers mois de l'année 2023, la CICAD a déposé plusieurs dénonciations pénales contre différents acteurs antisémites particulièrement prolifiques depuis le 7 octobre 2023.

Ces dénonciations ayant été déposées récemment, la CICAD ne peut en l'état divulguer aucune information à leur sujet, au risque de perturber les enquêtes en cours.

Résumé

La législation suisse en matière de lutte contre le racisme et l'antisémitisme **n'est pas optimale** :

- Les associations luttant contre les discriminations ne peuvent se constituer parties plaignantes et civiles s'agissant de faits relevant de l'art. 261bis du Code pénal que si elles ne font personnellement l'objet d'une atteinte, dans le cas contraire, elles doivent se limiter à dénoncer les faits relevant de cette disposition et ne peuvent pas participer à la procédure ouverte à la suite de leur dénonciation.
- La loi permet d'exhiber en toute impunité des symboles nazis et fascistes.

En 2023, plusieurs cantons ont étudié le sujet de l'interdiction des symboles nazis, dont les cantons de Fribourg, Vaud et Genève. Au niveau fédéral, cette question est toujours en cours d'examen.

La CICAD a initié **plusieurs procédures** au cours de l'année et 27 actes juridiques ont été effectués en son nom. A cela s'ajoute plus d'une centaine d'interventions directes de la CICAD.

Recommandations

Prévention et éducation

La lutte contre le racisme et l'antisémitisme doit se concevoir dans une **approche d'éducation et de prévention**.

- Mise en place d'une étude dans les établissements scolaires afin de **mettre en évidence la présence de préjugés à caractère racistes et antisémites**. Une telle enquête permettra d'étudier les opinions, les attitudes racistes, les actes de violence subis, la discrimination, les besoins de formation dans ce domaine et l'état actuel des connaissances.
- Des **formations pour les enseignants**, dont l'objectif sera de les aider à réagir face aux actes racistes et antisémites en milieu scolaire d'une part, et d'autre part de disposer d'une connaissance plus fine de ces phénomènes
- Des **formations pour les élèves**. Les programmes éducatifs de la CICAD ont pour but de sensibiliser les jeunes à réfléchir aux préjugés ainsi qu'aux comportements qui peuvent en découler. Adaptés aux élèves ainsi qu'aux enseignants par le biais de modules de formation ciblés, ces derniers sont réalisés avec l'aide de pédagogues spécialisés.
- **La pratique de la vérification des informations** est plus que jamais nécessaire face à l'amplification des fake news. Pourquoi ces théories du complot prennent-elles une telle ampleur? Comment vérifier l'information face à l'essor de la désinformation? Il est essentiel de poser ces questions. La recherche de l'information, la qualité et les sources de cette information doivent faire l'objet d'une stratégie pédagogique approfondie, pleinement intégrée au cursus scolaire.
- Les **clubs de sport** doivent être sensibilisés à la thématique du racisme, de l'antisémitisme et de la discrimination. Les autorités devraient s'impliquer davantage afin de favoriser la lutte contre les discriminations dans le cadre sportif.

Protection juridique

- Introduction d'une reconnaissance de la **qualité de partie civile pour les associations** afin qu'elles puissent agir face aux contrevenants à la norme pénale contre la discrimination et l'incitation à la haine (Art. 261bis CP).
- **Introduction de lois cantonales punissant l'utilisation et la diffusion publique, la fabrication, l'importation et l'exportation de symboles racistes.**
- **Modification du Code pénal par l'introduction de nouvelles dispositions punissant l'utilisation et la diffusion publique, la fabrication, l'importation et l'exportation de symboles racistes.**

Sensibilisation et vigilance

- **Les victimes et les témoins d'actes antisémites doivent être encouragés à signaler ces actes** auprès de la police et des organisations dédiées. Le mutisme participe à la banalisation de ce type de situations.
- **Sensibilisation des fonctionnaires de police**, notamment dans le conseil et l'accompagnement des victimes d'actes racistes et antisémites. De plus, l'enregistrement systématique des cas par la police et la collaboration avec les associations telles que la CICAD aideront à affiner les connaissances sur l'antisémitisme.
- **Chaque élu devrait faire preuve de vigilance et d'engagement.** Chaque acte antisémite est un coup porté aux valeurs que nous défendons tous. Nous attendons de nos élus qu'ils prennent les initiatives qui s'imposent et dénoncent, avec fermeté, toute atteinte à l'intégrité des personnes ou des biens et toute propagation du racisme.

Médias et réseaux sociaux

- **Les médias doivent rester vigilants quant au contenu des publications sur leurs sites et des blogs qu'ils hébergent.** La liberté d'expression n'autorise pas les opinions et amalgames racistes et antisémites. Les rédactions romandes ont, semble-t-il, bien compris le problème que pose la diffusion de propos antisémites via les commentaires de lecteurs et ont pris un certain nombre de mesures afin d'y remédier. Nous saluons cette initiative. Néanmoins, trop de commentaires antisémites continuent de passer "entre les mailles du filet" de la modération.
- Les responsables des différentes rédactions doivent **se montrer attentifs à certains titres d'articles, textes ou blogs qui pourraient véhiculer des préjugés antisémites.** Notamment, l'appartenance religieuse de personnes impliquées dans des affaires pénales ne devrait pas être mentionnée lorsque cette information est sans lien avec l'affaire relatée.
- **Les réseaux sociaux**, dans lesquels les propos antisémites sont les plus nombreux, doivent continuer à être **soumis à une surveillance rigoureuse.** Les posts, pages ou groupes antisémites doivent être systématiquement supprimés.

1. Méthodologie

Depuis 2003, la CICAD se charge de **collecter, d'enregistrer et d'analyser** :

- **Les témoignages des victimes et témoins d'actes antisémites** : par téléphone, par courriel ou encore à travers un formulaire en ligne, les victimes et témoins d'antisémitisme peuvent contacter la CICAD par plusieurs moyens et signaler des incidents antisémites. Ces signalements sont analysés et discutés afin de définir s'ils relèvent bien de l'antisémitisme.
- **Les documents et les textes antisémites** : ceux-ci peuvent prendre la forme de livre, de courrier, de magazine, de vidéo, de chanson ou encore de graffitis.
- **Monitoring des médias sociaux** : les réseaux sociaux sont la plus grande source d'antisémitisme. La CICAD effectue un travail de veille afin de recenser de manière systématique les incidents antisémites en ligne. Ces recherches permettent notamment d'appréhender au mieux les tendances antisémites.

46

Tous les actes recensés se sont obligatoirement produits en Suisse romande. En ce qui concerne les actes sur Internet, ceux-ci sont recensés dans le cas où l'auteur ou le destinataire d'un post est domicilié en Suisse romande. À propos des sites dont les serveurs ne sont pas domiciliés en Suisse, seuls ceux-dont il est avéré que l'exploitant est Suisse romand sont d'intérêt pour le travail de la CICAD.

Cette méthodologie de recensement permet de produire une **analyse qualitative** et de produire le rapport annuel sur l'antisémitisme. Néanmoins, **tous les actes antisémites ne sont pas portés à la connaissance de la CICAD.** En effet, la nature d'Internet fait qu'il est impossible de tout enregistrer. De plus, certaines victimes d'antisémitisme ne souhaitent pas témoigner.

2. Définitions

À propos du terme “antisémitisme”

Le terme *antisémitisme* prête à confusion et ne suffit pas à rendre compte de toutes les haines antijuives. Le phénomène est ancien et protéiforme ; il a évolué au cours des siècles et des sociétés. La judéophobie antique, l’antijudaïsme chrétien et la judéophobie antireligieuse des Lumières se sont succédé et confondus pour produire finalement la forme la plus **racialiste et nationaliste** de la haine antijuive : l’antisémitisme²⁷.

Le terme *antisémitisme* a été inventé en 1879 par le journaliste antisémite allemand Wilhelm Marr, pour désigner la haine des Juifs et du judaïsme prônée au sein de l’association politique qu’il a fondée : La ligue antisémite.

L’antisémitisme de l’époque se concentre donc sur des traits prétendument permanents chez les Juifs en tant que groupe ethnique, afin de délégitimer leur statut d’égalité. Très rapidement, la distinction entre “aryen” et “sémité” se substitue à la plus ancienne opposition entre “chrétien” et “juif”²⁸. Des théoriciens de l’anthropologie raciale légitimeront par la suite ces théories, en leur donnant un fondement pseudo-scientifique, qui influenceront directement la pensée politique des futurs dirigeants nazis²⁹.

Le manque de précision que recouvre l’utilisation de ce mot ne doit pas occulter un fait indéniable : **le terme *antisémitisme* a toujours été appliqué aux Juifs pour désigner la haine à leur égard.**

Le terme *antisémitisme* n’a jamais visé les “Sémites” en tant que tels. Le terme “sémité” désigne de facto un groupe de langues de la même famille comme l’hébreu, l’arabe, l’araméen, le babylonien, l’assyrien ou l’éthiopien **et non pas un groupe ethnique**. Ainsi, toute argumentation visant à démontrer qu’un individu “Sémité” ne peut pas être *antisémite* n’est pas acceptable intellectuellement.

47

²⁷TAGUIEFF Pierre-André, “Chapitre premier. Questions de mots : «racisme antijuif» et «antisémitisme»”, dans *L’antisémitisme*. Paris, Presses Universitaires de France, “Que sais-je ?”, 2015, p. 7-11.

²⁸Texte extrait de « De l’antijudaïsme à l’antisémitisme » sur le site Herodote.net : <http://www.herodote.net/histoire/synthese.php?ID=24>

²⁹United States Holocaust Memorial Museum

Antisémitisme

Pour effectuer son travail au mieux, la CICAD utilise **la définition opérationnelle de l'antisémitisme de International Holocaust Remembrance Alliance (IHRA)**. L'IHRA a été créée en 1998 par l'ancien président suédois Göran Persson et compte aujourd'hui 33 États-membres, dont la Suisse. L'IHRA promeut la coordination politique internationale afin de renforcer **l'engagement moral des sociétés et lutter contre le négationnisme et l'antisémitisme**.

La définition opérationnelle de l'IHRA, non-contraignante, a été adoptée par les États-membres le 26 mai 2016. Il s'agit d'une définition de travail qui fait l'unanimité au sein des associations luttant contre l'antisémitisme et pour la préservation de la mémoire de la Shoah. En 2021, le **Conseil fédéral** a confirmé l'adoption de la définition de l'antisémitisme de l'IHRA, reconnaissant ainsi sa valeur et sa pertinence.

48

Définition opérationnelle de l'antisémitisme de l'IHRA

“L'antisémitisme est une certaine perception des Juifs qui peut se manifester par une haine à leur égard. Les manifestations rhétoriques et physiques de l'antisémitisme visent des individus juifs ou non et/ou leurs biens, des institutions communautaires et des lieux de culte.”

Exemples destinés à guider le travail de l'IHRA

L'antisémitisme peut se manifester par des attaques à l'encontre de l'État d'Israël lorsqu'il est perçu comme une collectivité juive. Cependant, critiquer Israël comme on critiquerait tout autre État ne peut pas être considéré comme de l'antisémitisme. L'antisémitisme consiste souvent à accuser les Juifs de conspirer contre l'humanité et, ce faisant, à les tenir responsables de « tous les problèmes du monde ». Il s'exprime à l'oral, à l'écrit, de façon graphique ou par des actions, et fait appel à des stéréotypes inquiétants et à des traits de caractère péjoratifs.

Parmi les exemples contemporains d'antisémitisme dans la vie publique, les médias, les écoles, le lieu de travail et la sphère religieuse, on peut citer, en fonction du contexte et de façon non exhaustive :

- L'appel au meurtre ou à l'agression de Juifs, la participation à ces agissements ou leur justification au nom d'une idéologie radicale ou d'une vision extrémiste de la religion ;
- La production d'affirmations fallacieuses, déshumanisantes, diabolisantes ou stéréotypées sur les Juifs ou le pouvoir des Juifs en tant que collectif comme notamment, mais pas uniquement, le mythe d'un complot juif ou d'un contrôle des médias, de l'économie, des pouvoirs publics ou d'autres institutions par les Juifs ;
- Le reproche fait au peuple juif dans son ensemble d'être responsable d'actes, réels ou imaginaires, commis par un seul individu ou groupe juif, ou même d'actes commis par des personnes non juives ;
- La négation des faits, de l'ampleur, des procédés (comme les chambres à gaz) ou du caractère intentionnel du génocide du peuple juif perpétré par l'Allemagne nationale-socialiste et ses soutiens et complices pendant la Seconde Guerre mondiale (l'Holocauste) ;
- Le reproche fait au peuple juif ou à l'État d'Israël d'avoir inventé ou d'exagérer l'Holocauste ;
- Le reproche fait aux citoyens juifs de servir davantage Israël ou les priorités supposés des Juifs à l'échelle mondiale que les intérêts de leur propre pays ;
- Le refus du droit à l'autodétermination des Juifs, en affirmant par exemple que l'existence de l'État d'Israël est le fruit d'une entreprise raciste ;
- Le traitement inégalitaire de l'État d'Israël, à qui l'on demande d'adopter des comportements qui ne sont ni attendus ni exigés de tout autre État démocratique ;
- L'utilisation de symboles et d'images associés à l'antisémitisme traditionnel (comme l'affirmation selon laquelle les Juifs auraient tué Jésus ou pratiqueraient des sacrifices humains) pour caractériser les Juifs et les Israéliens ;
- L'établissement de comparaisons entre la politique israélienne contemporaine et celle des Nazis ;
- L'idée selon laquelle les Juifs seraient collectivement responsables des actions de l'État d'Israël.

Infractions considérées par l'IHRA

Un acte antisémite est une infraction lorsqu'il est qualifié ainsi par la loi (c'est le cas, par exemple, du déni de l'existence de l'Holocauste ou de la diffusion de contenus antisémites dans certains pays)

Une infraction est qualifiée d'antisémite lorsque les victimes ou les biens touchés (comme des bâtiments, des écoles, des lieux de culte et des cimetières) sont ciblés parce qu'ils sont juifs ou relatifs aux Juifs, ou perçus comme tels.

La discrimination à caractère antisémite est le fait de refuser à des Juifs des possibilités ou des services ouverts à d'autres. Elle est illégale dans de nombreux pays.

Antisionisme

50

Le **sionisme** est un mouvement national du peuple juif visant à l'autodétermination et au statut d'État pour le peuple juif dans sa patrie ancestrale, la terre d'Israël.

L'**antisionisme** désigne l'opposition au sionisme. L'antisionisme peut s'exprimer explicitement ou implicitement par le **rejet** de la nation juive et du droit à l'autodétermination, par la **diffamation** des individus et des groupes associés au sionisme, et par la **minimisation ou la négation du lien historique** des Juifs avec la terre d'Israël³⁰

L'antisionisme se distingue de la critique des politiques ou des actions du gouvernement israélien, en ce qu'il **attaque la légitimité fondamentale de l'État juif**.

Critique d'Israël

La critique d'Israël, de son gouvernement et de ses politiques **ne relève pas de l'antisémitisme**. Dans ce cadre, l'IHRA précise dans sa définition que la critique d'Israël similaire à celle élevée contre n'importe quelle nation ne peut être regardée en soi comme antisémite.

³⁰Glossary ADL, "Anti-Zionism", <https://www.adl.org/resources/glossary-term/anti-zionism>

Distinction antisionisme et critique d'Israël

Il est primordial de faire la distinction entre la critique tout-à-fait légitime des actions d'Israël et l'antisionisme. **L'antisionisme n'a rien à voir avec une quelconque critique de la politique israélienne.** Cette idéologie rejette le droit à l'autodétermination des Juifs et est donc antisémite.

Théories du complot juif

Le mythe de la conspiration juive est peut-être la plus vieille théorie du complot. Les Juifs sont perçus avec méfiance tout au long du Moyen Âge en Europe et régulièrement accusés des fléaux de l'époque.

Au début du XXe siècle, *Les Protocoles des Sages de Sion* détaillent un prétendu plan de conquête des Juifs sur le monde. Ce document est rapidement identifié comme un faux, ce qui n'empêchera pas sa diffusion tout au long du XXe siècle. Les accusations de domination sont au cœur des théories du complot juif. Selon Pierre-André Taguieff³¹, le complot juif s'est présenté sous quatre formes successives au cours de l'histoire :

1. Antiquité et Moyen-Âge : conviction que les Juifs sont solidaires exclusivement entre eux et qu'ils haïssent Jésus et par conséquent Dieu. Ces certitudes sont à la base de la théorie du complot des **meurtres rituels** par les Juifs.
2. Dès le XIXe siècle : période des théories de **complots intranationaux**. Les Juifs sont jugés comme inassimilables et décrits comme des parasites. Ils sont des "corps étrangers" et jouent le rôle d'un "État dans l'État".
3. Fin du XIXe, début du XXe : le complot juif se transforme en **complot international**.
4. Depuis 1948 (année de l'indépendance de l'État d'Israël) : apparition du **complot sioniste mondial**. Dès les années 1990, celui-ci devient également le "complot américano-sioniste".

51

³¹TAGUIEFF Pierre-André, "Le mythe du complot juif, un survol historique", Revue des deux mondes, juillet 2016

3. Législation suisse

Art. 8 de la Constitution fédérale – Égalité

1 Tous les êtres humains sont égaux devant la loi.

2 Nul ne doit subir de discrimination du fait notamment de son origine, de sa race, de son sexe, de son âge, de sa langue, de sa situation sociale, de son mode de vie, de ses convictions religieuses, philosophiques ou politiques ni du fait d'une déficience corporelle, mentale ou psychique.

3 L'homme et la femme sont égaux en droit. La loi pourvoit à l'égalité de droit et de fait, en particulier dans les domaines de la famille, de la formation et du travail. L'homme et la femme ont droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale.

4 La loi prévoit des mesures en vue d'éliminer les inégalités qui frappent les personnes handicapées.

Art. 15 de la Constitution fédérale – Liberté de conscience et de croyance

1 La liberté de conscience et de croyance est garantie.

2 Toute personne a le droit de choisir librement sa religion ainsi que de se forger ses convictions philosophiques et de les professer individuellement ou en communauté.

3 Toute personne a le droit d'adhérer à une communauté religieuse ou d'y appartenir et de suivre un enseignement religieux.

4 Nul ne peut être contraint d'adhérer à une communauté religieuse ou d'y appartenir, d'accomplir un acte religieux ou de suivre un enseignement religieux.

Art. 261^{bis} du Code pénal – discrimination et incitation à la haine

Quiconque, publiquement, incite à la haine ou à la discrimination envers une personne ou un groupe de personnes en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse ou de leur orientation sexuelle,

quiconque, publiquement, propage une idéologie visant à rabaisser ou à dénigrer de façon systématique cette personne ou ce groupe de personnes,

quiconque, dans le même dessein, organise ou encourage des actions de propagande ou y prend part,

quiconque publiquement, par la parole, l'écriture, l'image, le geste, par des voies de fait ou de toute autre manière, abaisse ou discrimine d'une façon qui porte atteinte à la dignité humaine une personne ou un groupe de personnes en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse ou de leur orientation sexuelle ou qui, pour la même raison, nie, minimise grossièrement ou cherche à justifier un génocide ou d'autres crimes contre l'humanité,

quiconque refuse à une personne ou à un groupe de personnes, en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse ou de leur orientation sexuelle, une prestation destinée à l'usage public,

est puni d'une peine privative de liberté de trois ans au plus ou d'une peine pécuniaire.

Glossaire des termes antisémites

C	Cabale / Kabbale juive Complot judéo-maçonnique
D	Dragons célestes
E	((écho))
H	Holohoax / Holofaux / Lolocauste
I	Illuminati
J	Judéo-bolchévisme
K	Khazar
N	Naziosioniste / Nazionisme
P	Protocoles des Sages de Sion
Q	Qui ?
R	Rothschild
S	Sayan Sioniste Soros
T	tSSahal
Z	ZOG

“Antisémitisme” signifie, dans son acception commune : “une attitude d’hostilité à l’égard des minorités juives, quel que soit, d’ailleurs, le motif de cette hostilité”. Cette hostilité peut aller d’une aversion individuelle jusqu’à des formes de persécution idéologiques et institutionnalisées.

Un **racisme protéiforme** qui s’adapte et évolue au gré de l’actualité, des troubles socio-économiques ou des orientations de nos sociétés lorsqu’il s’agit de déterminer un bouc émissaire responsable des maux. Le langage antisémite est vaste et les termes utilisés afin de propager la haine des Juifs ne sont pas toujours compréhensibles ou identifiables pour les personnes non aguerries.

Ces dernières années, nous observons notamment une augmentation de la technique du **dog whistle**. Ce procédé permet aux courants racistes de communiquer dans des espaces socialement contraignants de manière codée et compréhensible seulement par les initiés. La **quenelle** de Dieudonné – un salut nazi inversé – ainsi que le **88**, qui fait une référence double à la huitième lettre de l’alphabet (H) pour déclarer **Heil Hitler**, sont des exemples typiques de cette méthode. Le *dog whistle* est notamment utilisé sur les réseaux sociaux, car celui-ci permet d’échapper au monitoring et aux règles des diverses “communautés” en ligne.

Afin de mieux appréhender le large éventail des termes antisémites, il est apparu nécessaire de proposer un glossaire, toujours non exhaustif, qui permettra de disposer de larges notions.

Cabale / Kabbale

La cabale et la **Kabbale** sont deux termes distincts. Toutefois, les milieux d'extrême droite et conspirationnistes en font usage de façon équivalente, afin d'exprimer leur antisémitisme. Le terme "Kabbale" de l'hébreu Qabbalah est aujourd'hui utilisé communément pour définir la mystique juive et les traditions ésotériques du judaïsme. Il convient cependant de savoir que dans le langage talmudique Qabbalah signifie tout simplement "réception" et désigne la transmission des textes prophétiques et hagiographiques de la Bible sans aucune connotation mystique ou ésotérique.

Le mot "**cabale**", introduit dans la langue française dès le XVIIe siècle, signifie *"une forme de complot ourdi par un groupe de personnes unies autour d'un projet secret visant à conspirer pour le succès de leurs opinions et de leurs intérêts au sein d'un État ou d'une communauté donnée."*

La **théorie du complot juif** est l'une des sources de l'antisémitisme dans laquelle les allusions à la "Kabbale" dans le sens "cabale" sont les plus fréquentes.

de la foutaise. La Kabbale s'en est servie pour tenter de modifier la chronologie de l'évolution humaine et d'arrêter notre bond en avant imminent, qui comprendra l'activation de notre ADN actuellement inutilisé (que les scientifiques de la Kabbale appellent "ADN oubliée"). Les efforts pour stopper notre évolution se poursuivent depuis l'époque sumérienne, lorsque des entités extraterrestres ont modifié l'ADN et l'ont essentiellement déconnecté à 90%. Mais même si le CERN a "reboostée", la Kabbale ne pourra pas nous diriger vers la ligne de temps négative.

Extrait d'un texte complotiste provenant d'une branche suisse
QAnon – (5 juillet 2022, Telegram)

Complot judéo-maçonnique

Le complot judéo-maçonnique ou **judéo-maçonnerie** est une théorie du complot désignant une alliance supposée entre les Juifs et les francs-maçons afin d'atteindre la domination de la société. Son origine provient des mouvements contre-révolutionnaires qui accusaient les francs-maçons et les Juifs d'être derrière la Révolution française.

Dragons célestes

Les “dragons célestes” sont des personnages du manga d’Eiichiro Oda, **One Piece**. Dans la société inventée par Oda, les dragons célestes occupent la place la plus haute de la noblesse et sont intouchables. Descendants et héritiers des fondateurs du “gouvernement mondial”, les dragons célestes sont extrêmement riches et jouissent de tous les privilèges possibles. Ces caractéristiques semblent s’aligner aux **stéréotypes** sur les Juifs véhiculés par les discours antisémites. Ainsi, l’expression “**dragons célestes**” est utilisée par des internautes afin de désigner les Juifs et leurs prétendus privilèges sans les nommer.

(((Écho)))

La **triple parenthèse**, également appelée **(((écho)))** fait partie de l’antisémitisme codé en ligne. Majoritairement utilisé par les mouvements d’extrême droite, il sert à **marquer, identifier et stigmatiser** les personnes et institutions juives.

Holohoax / Holofaux / Lolocauste

La **négation de la Shoah** consiste en un déni des faits historiques de l’Holocauste des Juifs durant la Seconde Guerre mondiale. Afin d’exprimer leur opinion et remettre en cause la véracité du génocide perpétré par le régime nazi, antisémites et négationnistes utilisent des mots-valises : **Holo – Hoax**, hoax signifiant “canular” en anglais, **Holo – Faux** ou encore **LOL (laughing out loud) – Holocauste**, qui donne Lolocauste.

57



Image provenant d'un site négationniste genevois

Illuminati

Les **Illuminati** font référence à la fois à un groupe qui a réellement existé il y a plus de deux siècles et à une société fictive à qui l'on prête une puissance infinie. Historiquement, l'**Ordre des Illuminati** est une société secrète fondée en Bavière par Adam Weishaupt en 1776. Inspiré par les idéaux des **Lumières**, le groupe voulait promouvoir l'éducation de la raison, la philanthropie et s'opposait à l'influence religieuse dans la société. L'Ordre des Illuminati fut interdit en **1785** par un édit du gouvernement bavarois avant de disparaître complètement.

Malgré la très courte durée de vie de l'Ordre, les Illuminati ont toujours eu une image ténébreuse dans l'histoire populaire et sont rapidement devenus la source principale du fantasme complotiste. Durant l'**entre-deux-guerres**, la propagande fasciste proclamait que les Illuminati étaient un élément subversif, qui **servait les élites juives**, eux-mêmes derrière le capitalisme mondial et le communisme soviétique. Le but ultime des Illuminati ? Créer un **Nouvel Ordre Mondial**.

58 Cette attitude conspirationniste à l'égard des Illuminati ainsi que leurs liens avec les Juifs est construite sur des **thèmes antisémites classiques** : le contrôle sur le monde, l'ingérence dans la politique et le complot ultime qui est d'accéder au pouvoir total sur la gouvernance mondiale.

Les Illuminati sont restés longtemps confidentiels, jusqu'à l'explosion d'Internet, qui leur a redonné une place de choix parmi les idées complotistes. Aujourd'hui, "l'œuvre des Illuminati" reste l'explication la plus simple pour les conspirationnistes, pour qui tout peut être imputé à ce groupe bavarois du XVIIIe siècle.

Judéo-bolchévisme

Le terme de **judéo-bolchévisme** existe sous plusieurs variantes, dont **judéo-marxisme** ou encore **judéo-communisme**. Cette expression est utilisée dans les discours alliant antisémitisme et anticommunisme et vise à affirmer que les Juifs sont les maîtres à l'œuvre de la Révolution bolchévique et du communisme en général. Ce mythe, initialement diffusé par les Russes blancs dès 1917, a été récupéré par le régime nazi, puis par les idéologies nationalistes d'extrême droite.

Khazar

Au sein des milieux complotistes, les termes **Khazar** ou **Mafia khazarienne** sont utilisés pour faire référence au peuple juif. Les Khazars étaient un peuple apparenté aux Turcs, semi-nomade de la fin du VI^e siècle après J.-C. et établi au sud-est de la Russie européenne, au sud de l'Ukraine, en Crimée et au Kazakhstan. À la fin du 19^e siècle émerge la **théorie** selon laquelle le noyau des Juifs ashkénazes actuels descendrait d'une hypothétique diaspora juive khazarienne qui aurait migré vers l'ouest. Malgré le fait que les études n'ont pas confirmé la théorie d'un lien entre les Khazars et les Juifs ashkénazes, cette dénomination est utilisée fréquemment et sert deux buts.

Premièrement, le terme Khazars est utilisé comme **dog whistle** et permet de parler des Juifs sans les nommer expressément. Deuxièmement, et plus insidieusement, se référer aux Juifs comme Khazars est une manière de dire que les Ashkénazes ne descendent pas des israélites et n'auraient donc aucun lien avec la terre d'Israël.

Naziosioniste / Nazionisme

Les différentes contractions entre sionisme et nazisme relèvent directement de la nazification d'Israël et des Juifs sionistes. Ces termes apparaissent lors des recrudescences du conflit israélo-palestinien.

59

Protocoles des Sages de Sion

En **1903**, dans la Russie prérévolutionnaire, paraissent **Les Protocoles des Sages de Sion**. Initialement, l'origine de ce texte est mystérieuse, mais il est présenté comme le compte-rendu d'une réunion secrète entre représentants de la communauté juive qui annoncerait un plan pour dominer le monde. **Faux** le plus célèbre de l'histoire occidentale, il est en réalité un texte créé par la **police secrète du tsar** Nicolas II de Russie à des fins politiques. En effet, face à la montée du bolchévisme, le pouvoir tsariste a décidé de désigner un **bouc émissaire** et ainsi de diaboliser les mouvements révolutionnaires en les faisant passer pour un complot dirigé par les Juifs.

En **août 1921**, un journaliste du Times de Londres, Philip Graves, démontre comment ce texte est un **faux** et est en fait, en majorité, le produit du plagiat de *Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu, ou la politique de Machiavel au XIX^e siècle*. Écrit par Maurice Joly en 1864, ce pamphlet était dirigé contre Napoléon III. Malgré cela, le texte continue de rencontrer une notoriété croissante à travers le monde et est traduit dans plusieurs langues.

En France, en 1920, de premières traductions sont publiées sous le titre “**Procès-verbaux de réunions secrètes des sages d’Israël**”. Aux États-Unis, c’est l’industriel et antisémite **Henry Ford** qui se chargera de leur propagation. Il sera notamment une source d’inspiration, ainsi qu’un document sur lequel **Adolf Hitler** s’appuiera pour écrire *Mein Kampf*. Par la suite, *Les Protocoles des Sages de Sion* deviendront un pilier de la propagande du IIIe Reich.

En Suisse, les Protocoles sont interdits depuis 1935, à la suite du **procès de Berne** qui établit la fausseté du document. Aujourd’hui, *Les Protocoles des Sages de Sion* sont toujours aussi populaires, notamment dans les milieux d’extrême droite et conspirationnistes, mais également dans le monde arabe.

Qui ?

Qui ? est un **slogan** antisémite qui a fait son apparition lors des manifestations anti-pass sanitaire en 2021. Ce “**Qui ?**” est en fait une question rhétorique faisant référence aux Juifs. En effet, une manifestante avait, août 2021, brandi une pancarte listant une série de personnalités juives avec la question : Mais qui ? Le **Q** du qui portant les cornes du diable. Cette pancarte dénonçait, selon elle, les personnes au pouvoir derrière la crise sanitaire.

Bien que ce slogan ait été connu du grand public à travers cette manifestation, il est parti d’une interview de juin de la même année. Dans celle-ci, **Dominique Delarue**, un ancien général français, affirmait que les médias étaient contrôlés par la “**meute médiatique**”. Désirant rendre le propos du général à la retraite plus explicite, le chroniqueur **Claude Posternak** insiste en demandant : “*Qui ? Mais dites qui ?*”. Delarue finit par répondre : “*La communauté que vous connaissez bien.*”

Cet élément de langage a été utilisé pour désigner un **bouc émissaire** en période de crise sanitaire. Toutefois, aujourd’hui, les termes **QUI / Qui ?** ont totalement intégré l’expression antisémite et continuent d’être employés pour propager la haine contre les Juifs.

Rothschild

La **famille Rothschild** est une famille issue de la bourgeoisie, d'origine juive allemande. Les Rothschild se sont fait connaître dès le XVIIIe siècle dans la banque et la finance. Aujourd'hui, la plupart des branches de la famille se sont éteintes, anéanties par le nazisme. Toutefois, les branches anglaise et française subsistent.

Une des **théories du complot** les plus répandues dans le monde tourne autour de cette famille et affirme que les Rothschild contrôlent secrètement **l'économie mondiale**. Cette rumeur conspirationniste est apparue au milieu du XIXe siècle et a, depuis, pris plusieurs formes : les Rothschild auraient commandité des assassinats politiques, déclenché et financé des guerres, ou encore, plus récemment, créé la pandémie du COVID-19.

Ce ne sont pas seulement les membres de la famille qui sont attaqués, mais également ceux qui ont travaillé dans une banque Rothschild, à l'instar du Président Emmanuel Macron. Ce dernier est souvent décrit comme la "**marionnette des Rothschild**" par les extrémistes de droite.

Goldman Sachs

Plus récemment, nous avons observé une similitude de langage à l'égard du nouveau Premier ministre anglais **Rishi Sunak**. Au début de sa carrière professionnelle, ce politicien a travaillé pour la banque d'investissement, Goldman Sachs, qui a été fondée en 1869 par Marcus Goldman, un homme d'origine juive. Le passé professionnel de Sunak est ainsi fréquemment rappelé pour le discréditer.

61

Sayan

Selon les milieux antisémites, un "**sayan**" ("sayanim" au pluriel) serait une personne juive issue de la Diaspora et collaborant avec le **Mossad** dans le domaine de l'espionnage et la désinformation. C'est un terme qui accuse simplement les Juifs de "**double appartenance**".

Sioniste

Le terme "**sioniste**" désigne une personne qui soutient le mouvement du **sionisme**. Le sionisme croit en **l'autodétermination** du peuple juif et vise à établir un foyer national juif. Dire d'une personne qu'elle est sioniste n'est donc pas antisémite en soi.

Toutefois, ce terme est souvent utilisé de manière interchangeable avec le mot “juif” pour désigner les Juifs en général, qu’ils soient sionistes ou non. Dans le discours d’Alain Soral, par exemple, le mot “juif” est pratiquement systématiquement remplacé par le mot “sioniste” (et également “communautaire”), ce qui lui permet d’avoir des propos antisémites tout en se défendant d’être simplement “antisioniste”.

Dans les milieux antisémites et conspirationnistes, il est souvent question de “**contrôle sioniste**” et d’accusations de sionisme. Ce qui revient à dire : **contrôle des Juifs** et **judaïsme**.

Soros

George Soros est un financier milliardaire né en Hongrie, d’origine juive et survivant de la Shoah. Aujourd’hui, il est citoyen américain et est connu pour sa philanthropie et ses idées progressistes et libérales.

Soros est haï par l’extrême droite et la complosphère qui l’imaginent comme **contrôlant le monde en secret** grâce à ses investissements. Il serait notamment derrière la migration en Europe et donc le **grand remplacement**. Symbole antisémite du Juif apatride, Soros est considéré par ses détracteurs comme si puissant, qu’il serait en train de déclencher la dissolution des frontières nationales. L’invoquer s’inscrit ainsi dans la continuité de l’antisémitisme traditionnel et lie l’argent, le pouvoir, l’étranger et le comploteur.

62

tSSahal

La référence directe à la **Schutzstaffel (SS)** pour désigner l’armée israélienne relève de la nazification d’Israël. Cette façon d’écrire Tsahal a pour but de diaboliser l’IDF (Israel Defence Forces) en la qualifiant de nazie. Une autre forme courante est : **Waffen tSSahal**.

ZOG

Zionist Occupied Government, abrégé ZOG est une croyance suprémaciste blanche qui déclare que les gouvernements occidentaux – en particulier les États-Unis – sont contrôlés par les Juifs.



Le rapport annuel 2023 est disponible sur notre site : www.cicad.ch

RAPPORT 2023



CASE POSTALE 3011
1211 GENÈVE 3
TÉL. +41 22 321 48 78
FAX +41 22 321 55 28
CICAD@CICAD.CH
WWW.CICAD.CH
© CICAD 2023

